

# APRÈS LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE RHODÉSIE

N° 261 - Vendredi 12 novembre 1965

2° ÉDITION

La Chaux-de-Fonds, 76° année

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE. — RÉD. ADM et PUBL.: BUREAU de LAUSANNE Saint-Pierre 1. TEL. (021) 22 69 10 CCP 10 8300. - BUREAU de GENEVE Argand 4 TEL. (022) 32 42 40 CCP 12 2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 550, 3 mois Fr. 1000, 6 mois Fr. 2000, 12 mois Fr. 4000 - LE NUMÉRO 30 ct. Rédacteur en chef responsable: W. Brandt. Rédacteurs: E. Maléus (La Chaux-de-Fonds) O. Heger (Lausanne) L. Piquet (Genève) - Directeur: R. Meylan

## Promulgation d'une nouvelle Constitution

Londres. — Immédiatement après l'allocution radiodiffusée de M. Ian Smith annonçant la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, un numéro extraordinaire du journal officiel a donné le texte de la nouvelle Constitution rhodésienne. Cette nouvelle Constitution est analogue à celle de 1961 actuellement en vigueur.

Une seule innovation importante: la nouvelle Constitution de 1965 prévoit la nomination en lieu et place du gouverneur d'un officier administrateur du gouvernement. Ce sera

soit un gouverneur général nommé par la reine d'Angleterre avec l'assentiment du Gouvernement rhodésien, soit, si la reine n'a pas procédé à cette nomination dans les quinze jours, un régent nommé par le Gouvernement rhodésien.

La nouvelle Constitution contient une déclaration des droits qui garantit les libertés fondamentales pour tous les Rhodésiens, sans distinction de race ni de religion.

Un conseil constitutionnel composé de onze membres, dont au moins deux Européens, deux Africains, un Asiatique et un métis, jugera de la conformité des lois avec la déclaration des droits.

La nouvelle Constitution ne prévoit aucun changement, ni dans les conditions requises pour être électeur, ni dans le nombre des députés. Actuellement, le Parlement rhodésien comprend 65 membres, dont 14 seulement sont Africains, élus au suffrage restreint. Les 51 députés européens représentent 230 000 Blancs. Les Africains sont 4 millions.

Une série de textes a été publiée en même temps que la nouvelle Constitution. Ils prévoient l'imposition de la censure pour tous les journaux locaux, l'interdiction à tout avion militaire étranger de survoler le territoire, l'autorisation d'utiliser l'armée rhodésienne à l'extérieur des frontières, la possibilité de réquisitionner les fonctionnaires, ainsi qu'une série de mesures permettant un strict contrôle de l'économie du pays en cas de besoin.

## LES PREMIERS COMMENTAIRES

La proclamation unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie fait l'objet de commentaires dans la presse parisienne du matin.

L'«Aurore» (droite radicale):

### Une folie ?

«La proclamation unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, hier encore colonie de la couronne britannique, constitue un événement d'une importance exceptionnelle. En y recourant, M. Ian Smith s'est situé, par rapport à la Grande-Bretagne, en position de «rebelle». (...) Isolée, frappée par un blocus qui menace d'être sans faille, la minorité blanche de Rhodésie qui assume le pouvoir dans un pays habité à une écrasante majorité par des Noirs peu évolués pourra-t-elle résister à la formidable pression qui, déjà, s'exerce sur elle? N'a-t-elle pas commis une folie, en recourant à cette décision extrême? L'avenir nous l'apprendra.»

### La peur...

Le «Figaro» (droite modérée):

«La longue tension entre Londres et Salisbury — elle remonte à 1962 — qui vient d'aboutir à la proclamation unilatérale de l'indépendance, s'explique d'abord par une réaction de

peur: la peur de 230 000 Blancs qui se voient déjà submergés sous la masse de 4 millions d'Africains. (...) A vrai dire, leur cause est loin d'être perdue d'avance. Une explosion nationaliste africaine paraît hors de question. Les Etats africains hurlent mais ne peuvent pas faire grand-chose. (...) Sur-tout, la secrète conviction des hommes du Rhodésien Front est que l'Afrique, ses convulsions, son anarchie permanente sont sur le point de laisser le monde blanc. Ils pensent que très vite la solidarité l'emportera — et pas seulement en Grande-Bretagne — sur les considérations idéologiques.»

### Une leur de justice ?

Hattiesburg (Mississippi). — Pour la première fois dans l'histoire du comté de Forest, dans le Mississippi, un Blanc a été condamné pour avoir attaqué une personne de race noire.

Un jury a condamné hier Norman Cannon, 19 ans, soudeur de son état, à l'emprisonnement à vie pour avoir violé une écolière noire de 15 ans.

Le viol est passible de la peine de mort dans le Mississippi mais le jury est en droit de condamner le coupable à l'emprisonnement à vie.

Les avocats de la défense ont annoncé qu'ils feraient appel.

## Japon: un vote peu orthodoxe...

Tokyo. — La Chambre des députés du Japon a accepté le traité normalisant les relations avec la Corée du Sud, dans une atmosphère d'énervement. Après le vote, des socialistes se sont introduits dans les locaux où se trouvaient les députés libéraux, dont le parti est au pouvoir, et ont réclamé une annulation du vote. Les socialistes ont toujours tenté de faire ajourner le vote par des manœuvres d'obstruction.

Des manifestants ont parcouru hier, les rues de Tokyo, pour le septième jour consécutif, afin de protester contre ce traité avec la Corée du Sud. Jeudi, plus de 23 000 personnes y ont participé.

### Méthodes fascistes ?

Le gouvernement a pris de vitesse l'opposition en organisant un vote surprise après minuit. Le président de la Chambre des députés déclara la séance ouverte et passa au vote. Comme la majorité des députés était debout, le gouvernement a estimé qu'ils acceptaient le traité.

Samedi dernier, une manœuvre identique avait été utilisée au sein d'une commission. L'opposition avait

protesté contre ces manœuvres, qualifiées de fascistes, et les socialistes ont déclaré que le gouvernement agissait sous la pression des Américains. Selon eux, ces accords ne serviraient qu'à entériner pour longtemps la séparation de la Corée en deux Etats.

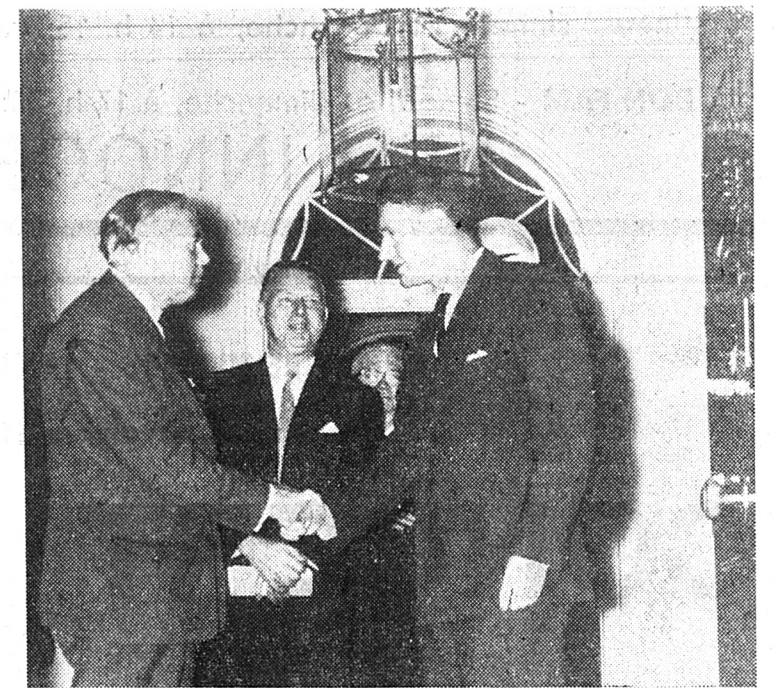
Le Gouvernement japonais devait se hâter pour que le traité puisse passer, comme le veut la Constitution, au Sénat. La loi veut que le Sénat soit saisi des projets votés par la Chambre des députés avant la fin de la session, si celle-ci doit durer encore trente jours au moins. Or, la session actuelle se clôturera le 13 décembre.

Les socialistes et les communistes prévoient l'organisation de nouvelles manifestations, et les syndicats annoncent des grèves.

L'Assemblée nationale de la Corée du Sud a déjà accepté le traité.

● Londres. — L'ancien ministre Emmanuel Hinwell a été réélu jeudi président du groupe parlementaire travailliste par 200 voix à 54 au député John Hynd.

### Après de vains efforts...



Notre photo montre, à gauche, le premier ministre britannique Harold Wilson, dont tous les efforts avaient tendu à éviter une déclaration unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie, et, à droite, M. Ian Smith, lors de leurs récents entretiens de Salisbury.

## USA: NOUVELLE CATASTROPHE AÉRIENNE

### LE BOEING 727 EST-IL UN AVION MAUDIT ?

Salt Lake City (Utah). — Un tri-réacteur Boeing 727 de la compagnie United Air Lines a pris feu jeudi soir immédiatement après s'être posé sur la piste de l'aéroport de Salt Lake City, dans l'Utah.

Selon les premières informations reçues, l'appareil se rendait de Denver (Colorado) à San Francisco.

Toutes les ambulances de la région ont reçu l'ordre de se rendre d'urgence à l'aéroport.

Les pompiers de l'aéroport municipal de Salt Lake City ont demandé qu'une grue soit amenée d'urgence à l'endroit où le Boeing 727 a pris feu en touchant la piste d'atterrissage.

Les premiers témoins ont déclaré que quelques survivants erraient autour de l'épave dans un état de choc. Il semble que plusieurs passagers se trouvent encore à l'intérieur de l'avion et que la grue servira à soulever les débris de l'appareil pour les dégager.

Aux dernières nouvelles on craint qu'il y ait 40 à 80 victimes dans l'accident.

La confusion règne toujours à l'aéroport de Salt Lake City où les pompiers ont pu maîtriser l'incendie qui dévorait l'appareil. Ils fouillent l'intérieur du fuselage d'où ils retirent encore des cadavres. L'appareil s'est brisé en deux parties après que son train d'atterrissage se fut affaissé.

Jusqu'à présent, vingt cadavres ont été dénombrés.

L'appareil transportait 84 passagers. Le commandant et les quatre membres de l'équipage ont survécu, mais on ignore s'ils sont les seuls.

# psst!...

En ces jours de grandes manœuvres, nos routes de Romandie ont été abondamment sillonnées par des véhicules militaires les plus divers. Ma parole, on se serait cru en guerre! Tout ça est un peu bruyant, mais enfin...

Ce qui est moins admissible, c'est qu'au cours de ces trois semaines agitées, nous avons eu à maintes reprises l'occasion de constater que tout le monde, à l'armée, ne semble pas tenir compte très scrupuleusement des règles et conseils du code de la route.

Un exemple, qui n'est certes pas isolé: une longue file de voitures a dû se traîner à 30 km. à l'heure, un soir à 19 h. 30, tout au long des gorges du Seyon: une colonne de véhicules militaires, camions et véhicules tout-terrain, bloquant tout le trafic. Non seulement ces véhicules circulaient à une distance infime les uns des autres, mais encore, à chaque endroit où le dépassement était possible, les plus rapides (relativement!) s'empressaient de doubler les plus lents, empêchant du même coup les civils d'en profiter! Avec la circulation actuelle, ces fantaisies sont inadmissibles.

Mais il y a plus grave, quand ce ne sont pas les hommes, mais des supérieurs qui font fi des règles élémentaires de la circulation routière. Trop souvent, en effet — et le cas s'est répété maintes fois ces temps-ci — on n'accorde pas aux chauffeurs un repos suffisamment long. Envoyer, comme cela s'est vu, un homme sur la route avec un gros camion à remorque où cinquante soldats avaient pris place, alors qu'il n'avait dormi que quelques heures, c'est faire de lui un assassin en puissance. Il y a assez de risques d'accidents dus à l'inexpérience des chauffeurs — qui souvent doivent se remettre aux commandes d'un poids lourd après n'en avoir plus conduit depuis des mois — sans en créer encore avec une aussi coupable inconscience.

PICHOUX.

## Renforts américains pour le Vietnam

Austin. — M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a annoncé jeudi soir, à l'issue de longues consultations avec le président Johnson, dans son ranch du Texas, que des troupes américaines supplémentaires seraient envoyées au Vietnam pour renforcer les 160 000 hommes qui s'y trouvent déjà.

Le secrétaire à la Défense a refusé d'indiquer le nombre des soldats qui seraient envoyés au Vietnam, disant qu'il ne désirait pas donner des renseignements de cette nature aux communistes, qui sauraient alors à quoi s'en tenir.

EUGÈNE MALÉUS.

# Le Cinéma à l'état pur

Prix des places: loges, 4 fr.: premières, 3.50; secondes, 3.—

Soirées, à 20 h. précises

Matinées: samedi et dimanche, à 14 h. 15; mercredi, à 15 h.

LE BON FILM - Samedi et dimanche, à 17 h. 30:

## LES INNOCENTS

2 grands films en un seul programme:

Gabin dans **MONSIEUR**

Jerry Lewis dans **Dr JERRY et Mr. LOVE**

## Au Cinéma PALACE

SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 14 novembre 1965, à 20 h. 15

# CONCERT

donné par

l'Orchestre symphonique  
de La Chaux-de-Fonds

## L'ODÉON

Soliste: Francis Zanlonghi, violon

Direction: Robert Fallér

Œuvres de Bach, Chausson et Beethoven

Entrée gratuite - Vestiaire obligatoire, 30 ct.

Collecte chaleureusement recommandée

MUSÉE DU LOCLE

## HENRI CHATILLON

EXPOSE jusqu'au 21 novembre

Chaque jour, de 14 h. à 18 h.

Dimanche, de 10 h. à 12 h.  
et de 14 h. à 18 h.

Soir: mardi, jeudi et dimanche,  
de 20 h. à 22 h.

## L'EXPOSITION

Le Club jurassien a 100 ans

est prolongée jusqu'au 21 novembre 1965

Au Musée d'histoire naturelle, tous les  
jours, de 14 h. à 16 h. 30, et le dimanche,  
de 10 h. à 12 h.

PRÊTS

Discrets  
Rapides  
Sans caution



Av. L.-Robert 88  
La Chaux-de-Fonds

BANQUE EXEL  
Tél. 3 16 12



C'est l'heure  
de la fondue!



## APRÈS-SKI pour MESSIEURS

44.80



OCO  
ZURZACH

Modèle en cuir noir, avec fermeture éclair,  
doublé chaud, semelle profilée

VOYEZ NOS VITRINES

**J. Kurth**  
S.A.

Place du Marché - Rue Neuve 4  
LA CHAUX-DE-FONDS



**CROIX-BLEUE**

Grande salle, Progrès 48

Samedi 13 novembre 1965,  
à 20 h. 15

## Soirée de VENTE

FANFARE et CHŒUR MIXTE  
et avec le précieux concours de  
**CEUX DE LA TCHAU**  
Direction: M. Oppliger

Costumes - Chants - Danses  
Entrée gratuite  
TOMBOLA - BUFFET

## Securitas S.A.

engage pour les cantons de

Vaud - Valais - Neuchâtel - Fribourg -  
Genève - Zurich - Bâle - Berne

gardiens de nuit à plein emploi et  
gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en préci-  
sant catégorie d'emploi et canton désiré  
à **SÉCURITAS**, rue du Tunnel 1, Lausanne.

## Lunettes von GUNTEN

Verres de contact



OPTICIEN  
TECHNICIEN  
MÉCANICIEN  
DIPLOMÉ

Avenue Léopold-Robert 21

## TIMBRES- POSTE

J'achète: collections,  
lots, vieille correspon-  
dance. — P. SIEBER, rue  
Agassiz 9, La Chaux-  
de-Fonds, tél. 2 18 92.

## A VENDRE

à l'état de neuf, pour  
dames: 1 manteau d'hiver,  
taille 40, vert et  
noir chiné, 40 fr.; 1 deux-  
pièces lainage, bleu foncé,  
taille 38, 20 fr.; 3  
pulls de laine, taille 38,  
8 fr. la pièce. — Tél.  
(039) 2 37 91.

## Etat civil - La Sagne

Octobre 1965

### Mariage

8. Guillaume - Gentil Francis-Michel, à La Sagne, et  
Brülhart Madeleine-Clara, au  
Locle.

### Décès

8. Perret Numa-Augustin, né  
le 14 octobre 1884, veuf de  
Berthe-Elise née Jeanneret-  
Grosjean.  
20. Thiébaud Aimé, né le  
20 février 1901, époux de  
Marthe-Alice née Stenz.

ACTI  
ON  
DE  
RE  
PRE  
RI  
S  
E



nouveau  
**Aspiro-  
Cireuse  
Hoover**

- fait disparaître  
même les taches les  
plus rebelles, aspire les  
impuretés délogées et,  
avec ses trois disques  
rotatifs, elle accorde  
à tous les sols la plus  
radieuse propreté.  
Fr. 398.-

moins Fr. 30.-/50.-

si vous possédez  
déjà un aspirateur,  
car nous le reprenons  
à ce prix, même s'il  
ne marche plus, pour  
vous faciliter l'achat  
d'un appareil perfec-  
tionné.

**NUSSLÉ S.A.**

LA CHAUX-DE-FONDS  
Grenier 5-7 039/2 45 31

## PRIX MIRACLES

Tabouret formica	Fr. 15.-
Chaise formica	26.-
Table formica	85.-
Duvet	32.-
Oreiller	9.-
Couverture	22.-
Matelas à ressorts	69.-
Bureau	115.-
Commode 3 tiroirs	129.-
Armoire 2 portes	145.-
Salon 3 pièces	180.-
Entourage de divan	185.-
Lits double complets	275.-
Combiné 3 corps	560.-



meubles  
**graber**

AU BUCHERON  
Self-service - L.-Robert 58  
Tél. 3 38 28 et 2 65 33



## Match international de football SUISSE - HOLLANDE

Stade du Wankdorf, à Berne  
le 14 novembre 1965, à 14 h. 30

Billets spéciaux 2° classe  
à 12 francs

valables 1 jour, aller et retour à volonté,  
via Neuchâtel ou Bienne

Vente de billets d'entrée au guichet des  
billets de la gare de La Chaux-de-Fonds,  
jusqu'au 12 novembre, à 12 heures :

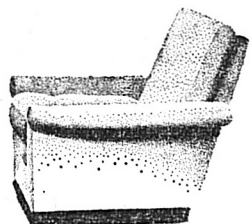
Places assises : Fr. 12.20  
Places debout : Fr. 5.20

Gare de La Chaux-de-Fonds

## GRANDE EXPOSITION



Fabrique de meubles Boudry/NE 038 6 40 58



Maître opticien  
ne pas perdre de vue  
Hôpital 17 Neuchâtel

# HANDBALL: un sport pour les jeunes

## A la veille de l'ouverture du championnat

Alors que le championnat suisse de handball en salle va reprendre ses droits en novembre, nous pensons bon de préciser à qui la pratique du handball est destinée.

On sait que c'est un Allemand, Schellenz, qui mit au point un « football à la main ». Le ballon était plus petit, mais terrain, buts, équipes, etc., étaient les mêmes qu'au football.

Plus tard, séduits par ce sport, et pour le jouer en hiver, les Suédois combinèrent une version adaptée pour l'intérieur. De là date le grand essor. Le handball à sept et en salle était né. Sa vogue est maintenant considérable dans près de vingt-cinq pays. En Europe centrale, ses adeptes se comptent par centaines de mille; 450 000 licenciés en Allemagne fédérale, 100 000 en Yougoslavie (premier sport national). En France, avec des effectifs plus modestes, le handball se porte bien et a dépassé le volleyball.

En Suisse, le nombre des licenciés atteint un nombre impressionnant: près de 26 000 joueurs dans plus de 1700 équipes. En Suisse romande, le handball à sept a pris un départ foudroyant. Toutes les grandes villes possèdent une ou plusieurs équipes qui jouent dans le championnat de ligue nationale. Nous pensons à Genève, Lausanne, Vevey et La Chaux-de-Fonds.

### La Chaux-de-Fonds, l'équipe à battre

Champion romand de ligue nationale B, le HBC La Chaux-de-Fonds sera, cette saison, l'équipe à battre. Si l'on ajoute à cela la réorganisation générale du handball en Suisse, il faut donc admettre que le championnat, qui débutera le 18 novembre, sera doublement intéressant.

En effet, la ligue nationale B, telle qu'elle est actuellement formée en Suisse, subira une refonte complète à la fin de la saison prochaine. Seuls les champions de chaque groupe formeront la nouvelle ligue B, tandis que les clubs classés seconds devront disputer des « poules » finales pour ne former que deux groupes de ligue B, au lieu des cinq actuellement répartis dans toute la Suisse.

Si l'on tient donc compte uniquement du groupe romand, le champion sera promu alors que le second devra disputer une « poule » à trois. Quant aux autres clubs, ils formeront le groupe romand de première ligue.

Pour arriver à être promu dans cette nouvelle ligue, les Chaux-de-Fonduis ont depuis le mois d'août à l'entraînement. Zangiacomini a été maintenu comme entraîneur et ce dernier a à sa disposition les joueurs suivants: Allemann, Willen, Eicher, Junod, Boni, Pickel, Roost, Zaugg, Brandt, Scheurer, Schmidlin et Neuen-schwander.

Un premier match amical contre le vice-champion suisse de ligue A, BSV Berne, aura lieu demain samedi, au Pavillon des Sports de la Charrière. Puis, durant les fêtes de fin d'année,

**BOXE.** — L'Américain Ray « Sugar » Robinson, cinq fois champion du monde des poids moyens, a annoncé, à Pittsburgh, après avoir été battu, qu'il avait décidé d'abandonner définitivement la boxe. Robinson, qui est âgé de 45 ans (il est né le 3 mai 1920 à Detroit), a livré 199 combats au cours de sa carrière. Il en a gagné 174, dont un par forfait. Il a été battu 19 fois

l'organisation d'un grand tournoi international est prévu.

Ajoutons encore que le président Gruring (qui en est à sa dix-huitième année de présidence) ne s'est pas arrêté à cela puisqu'il organisera, avec son comité, le match Suisse—Belgique, le 12 février prochain.

### Le calendrier de ligue nationale B

**Premier tour**  
 Novembre: 18. Servette—Pâquis; 20. Petit-Saconnex—La Chaux-de-Fonds; 24. Amis-Gyms—Petit-Saconnex; 25. Pâquis—Lausanne-Bourgeois; 27. La Chaux-de-Fonds—Servette.

Décembre: 1. Amis-Gyms—Pâquis; 2. Petit-Saconnex—Servette; 4. La Chaux-de-Fonds—Lausanne-Bourg; 8. Lausanne-Bourg—Petit-Saconnex; 9. Servette—Amis-Gyms; 11. Pâquis—La Chaux-de-Fonds; 15. Lausanne-Bourg—Servette; 16. Petit-Saconnex—Pâquis; 18. Amis-Gyms—La Chaux-de-Fonds; 22. Lausanne-Bourg—Amis-Gyms.

**Second tour**  
 Décembre: 23. Servette—Petit-Saconnex.

Janvier: 6. Servette—Lausanne-Bourg; Pâquis—Amis-Gyms; 8. La Chaux-de-Fonds—Petit-Saconnex; 12. Lausanne-Bourg—Pâquis; 13. Petit-Saconnex—Amis-Gyms; 15. Servette—La Chaux-de-Fonds; 20. Pâquis—Servette; 22. La Chaux-de-Fonds—Amis-Gyms et Petit-Saconnex—Lausanne-Bourg; 27. Pâquis—Petit-Saconnex; 29. Lausanne-Bourg—La Chaux-de-Fonds.

Février: 2. Amis-Gyms—Lausanne-Bourg; 5. La Chaux-de-Fonds—Pâquis; 9. Amis-Gyms—Servette; 19 et 20. Finales de la ligue nationale B.

### Football

## AVANT SUISSE-HOLLANDE

# Rentrée d'Allemann et de Schindelholz

Quinze joueurs suisses se trouvent réunis en camp d'entraînement depuis mercredi, au Gurten, près de Berne. Le Servettien Schindelholz, qui se trouvait au service militaire, a obtenu le congé nécessaire. Il avait déjà été libéré pour le déplacement du Servette en Suède et craignait de devoir refaire son cours de répétition. Cela ne sera pas nécessaire. Il devra simplement compenser trois jours de congé supplémentaire. En revanche, le Lausannois Tacchella n'est pas de la partie. Il a annoncé, jeudi à midi, qu'il ne pourrait pas rejoindre ses camarades avant jeudi soir ou même vendredi après midi. Si Tacchella ne pouvait être présent avant vendredi, Alfredo Foni a décidé de renoncer purement et simplement à ses services.

En ce qui concerne l'équipe suisse, sa composition ne sera sans doute pas connue avant vendredi soir. Mais il ne subsiste, somme toute, qu'une inconnue: la présence ou l'absence de Kuhn ou de Baeni. Pour le poste de demi droit, Alfredo Foni hésite entre Kuhn et Baeni. Au cas où il ferait confiance à Baeni en ligne intermédiaire, Kuhn prendrait la place de Kunzli en attaque. Foni a vu jouer l'avant-centre zurichois dimanche, en coupe, et celui-ci ne lui a pas donné entière satisfaction, ce qui risque d'influencer sa décision.

L'équipe suisse sera donc la suivante: Elsener (Lausanne); Grobéty (Lausanne), Leimgruber (Zurich), Schneider (Lausanne), Fuhrer (Young-Boys); Baeni (Zurich) ou Kuhn (Zurich), Durr (Lausanne); Allemann (Nuremberg),

Kuhn (Zurich) ou Kunzli (Zurich), Hosp (Lausanne) et Schindelholz (Servette).

● Le Suédois Harry Bild, transféré à Feyenoord par le F.-C. Zurich, a fait d'excellents débuts sous le maillot de son nouveau club. Dans un match amical disputé par Feyenoord contre une sélection d'Estfold, il a marqué deux des cinq buts de son équipe (5-1).

● Tasmania Berlin, qui se trouve en danger de relégation en Bundesliga allemande, a licencié, avec effet immédiat, son entraîneur Franz Linken et l'a remplacé par Heinz-Ludwig Schmidt. De 1958 à 1961, Linken avait entraîné le F.-C. Granges.

### Première défaite de Nantes

Championnat de France de première division: Rennes—Nantes, 2-0; Valenciennes—Lille, 2-0; Red-Star—Bordeaux, 2-0; Strasbourg—Lyon, 0-0; Nîmes—Angers, 1-0; Sochaux—Stade français, 1-0; Cannes—Toulouse, 5-3; Saint-Etienne—Nice, 5-1; Monaco—Lens, 3-0; Sedan—Rouen, 4-4. — Classement: 1. Nantes, 23 points; 2. Valenciennes, 20; 3. Monaco, 19; 4. Bordeaux et Saint-Etienne, 17.

Deuxième division: Toulon—Ajaccio, 0-1; Angoulême—Marseille, 1-1; Limoges—Racing, 0-2; Grenoble—Cherbourg, 2-1; Aix—Reims, 2-2; Béziers—Metz, 1-0; Boulogne—Besançon, 2-1; Bastia—Avignon, 0-0; Forbach—Montpellier, 0-1. — Classement: 1. Marseille, 13 matches, 19 points; 2. Toulon, 14, 19; 3. Grenoble, 13, 18; 4. Boulogne, 13, 16; 5. Metz, Limoges et Bastia, 13, 15.

### Hockey sur glace

## On a sélectionné

Pour les rencontres internationales prévues pour la fin du mois, la Commission technique de la Ligue suisse a retenu les joueurs suivants:

● Autriche—Suisse, les 26 et 27 novembre, à Feldkirch: Meier, Heinger (Grasshoppers), Kunzi (Berne), Wespil (Zurich), Furrer (Viège), Martini (Young-Sprinters), H., P. et U. Luthi (Kloten), R. et A. Berra, Wirz (Villars), Clerc, Rondelli, Chappot, Kast, Giroud et Henry (Genève-Servette).

● France—Suisse B, le 27 novembre, à Gap. Gardiens: Berthoud (Martigny) et Grimm (Kloten). Arrières: F. Celio et Panzera (Ambri-Piotta), R. Huguenin (La Chaux-de-Fonds), Henzen (Sierre), Rondelli (Genève-Servette). Avants: Dubi (Lausanne), R. et P. Schmidt (Berne), R. Bernasconi (Lugano), K. Naef (Grasshoppers), D. Piller (Villars), Reinhard, Turler et Sgualdo (La Chaux-de-Fonds), Tailens (Montana-Crans). L'équipe sera dirigée par Bagnoud (Moutier).

### CONVOCATIONS DU PARTI

#### CANTON DE GENÈVE

### Election du Conseil d'Etat

**CHENE-BOURG.** — Vendredi 12 novembre, 20 h. 30, Café du Nord, rue de Genève 32. Présidence: R. Bertholet, conseiller national. Orateur: W. Donzé, candidat au Conseil d'Etat.

### PROGRAMMES

### RADIO + TÉLÉVISION

Vendredi 12 novembre 1965.  
**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Horizons féminins. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Les formes de la musique vivante. 18.00 Aspects du jazz. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Inf. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Le Chœur de la radio suisse romande. 20.10 Magazine. 21.00 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Actualités du jazz.  
**Second programme de Sottens.** — 19.00 Em. com. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Des Gens bizarres, feuilleton. 20.25 Au fil du temps. 20.55 Les sentiers de la poésie. 21.10 Le français universel. 21.30 Reportages sportifs. 22.30 Musique de chambre contemporaine.  
**TELEVISION ROMANDE.** — 19.00 Inf. 19.05 Le magazine. 19.25 Le Temps des Copains, feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 Petite anthologie du rire. 21.10 «La Mort de Rex Montana». 22.00 Avant-première sportive. 22.30 Téléjournal.  
**TELEVISION FRANÇAISE.** — 17.55 Télévision scolaire. 18.25 Magazine international agricole. 18.55 Le tigre de nos maisons. 19.20 Le manège enchanté. 19.25 Seule à Paris, feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.20 Panorama. 21.30 «Le Train bleu s'arrête Treize fois». 22.00 Carte blanche. 23.00 Les Facéties du Sapeur Camember. 23.05 Actualités.  
**Samedi 13 novembre 1965.**  
**SOTTENS.** — 6.15 Bonjour à tous! 6.30 En avant marche! 7.15 Inf. 8.00 Bonjour à quelques-uns. 8.25 Miroir-première. 8.30 Route libre! 12.00 Le rendez-vous de midi. 12.20 Ces goals sont pour demain. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 Des Gens bizarres, feuilleton. 13.05 Demain dimanche. 13.40 Romandie en musique. 13.55 Miroir-flash. 14.10 Connaissez-vous la musique. 14.50 Hilaraire. **BEROMUNSTER.** — 6.15 Inf. 6.20 Concert musical. 7.00 Inf. 7.05 Musique légère. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Quelques suggestions pour vos repas du dimanche. 8.40 Intermezzo. 9.00 Université radiophonique. 9.10 Piano. 9.55 Météo et commentaires. 10.00 Les femmes et la lutte contre l'alcoolisme. 10.15 Musique légère. 11.00 Em. com. 12.00 Manuel et The Music of the Mountains. 12.30 Inf. 12.40 S. Six et l'Orchestre récréatif de Beromünster. 13.40 Chronique de politique intérieure. 14.00 Jazz moderne. 14.30 Films nouveaux. 15.00 Aelplerchilbi bi evz z'Begegnered. 15.20 Ensemble champêtre. 15.45 Le Realschulchor d'Ariessheim.  
**TELEVISION ROMANDE.** — 14.00 Un'ora per voi. 15.00 Visite à l'Usine thermique de Chavalon-sur-Vouvry.  
**TELEVISION FRANÇAISE.** — 9.40 Télévision scolaire. 12.30 Sept et deux. 13.00 Actualités. 13.20 Je voudrais savoir. 14.00 Télévision scolaire.

#### Parti socialiste genevois

● GENÈVE. — Parti socialiste. Grande assemblée publique, lundi 15 novembre, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais. Présidence J.-Cl. Gagnebin, député. Orateurs: A. Chavanne, conseiller d'Etat; W. Donzé, conseiller administratif et député. Nos deux candidats présenteront la politique qu'ils entendent défendre au Conseil d'Etat. Nous comptons sur la présence de tous les militants et sympathisants.

#### CANTON DE NEUCHÂTEL

● LA CHAUX-DE-FONDS. — Assemblée générale, le mercredi 17 novembre, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple. L'aménagement du territoire, exposé de F. Bourquin.

#### CANTON DE VAUD

**CULLY.** — Assemblée publique, vendredi 12 novembre, à 20 h. 30, au Buffet de la Gare, avec la participation de Marcel Brawand, conseiller national. Film.

● LAUSANNE. — Groupe socialiste du Grand Conseil. Les députés sont convoqués en séance de groupe lundi matin, à 9 h., à la salle à manger de la Maison du Peuple. Présence de tous les députés indispensable.

#### Parti socialiste lausannois

Vendredi 12 novembre, conférence électorale du PSL, salle des XXII-Cantons, à 20 h. 30. Orateurs: E. Kambacher, présidente du Grand Conseil genevois, A. Bussey, R. Deppen, G. Sandoz. Tous les militants doivent assister à cette assemblée publique qui mettra fin à notre campagne électorale.

**Dimanche 14 novembre,** permanence électorale du PSL et du PSV. Maison du Peuple, salle N° 1, de 16 h. à 24 h. Une installation téléphonique provisoire nous permettra d'être en relations avec les sections socialistes du canton et de connaître ainsi les résultats des diverses localités vaudoises. Tél. 22 62 85.

**Mercredi 17 novembre,** assemblée mensuelle du PSL. Maison du Peuple, salle 4, à 20 h. 30. Cette assemblée sera entièrement consacrée à l'analyse des résultats des élections communales et à une discussion à propos de notre campagne électorale. Orateurs: S. Maret et G. Sandoz.

Roman de LÉO DARTEY

UNE OMBRE DE BONHEUR

Roman de LÉO DARTEY

47

Il la contempla encore une seconde, toute fine et bleue dans le jour clair et doré de ce matin de printemps montagnard, mais il secoua la tête et, s'ébrouant comme un chien mouillé:

— Merci bien! Pour que vous m'arrachiez les yeux ou m'accusiez encore d'odieuses mensonges! En riant maintenant, il sortait de l'eau, bottes mouillées et pesantes, et grimpaît le talus pour revenir à côté d'elle.

Quand il fut sur le pont, il continua à lui donner quelques explications techniques sur la manœuvre à employer pour franchir le rapide et se trouver, néanmoins, tout prêt à aborder le suivant.

— Ils se succèdent continuellement, par ici. C'est ce qui fait le charme de cette partie du parcours. Aucun planiol. L'attention doit toujours être en éveil...

Puis, brusquement, sans aucune transition, il demanda, en posant sa main sur celle que la jeune fille appuyait sur le parapet de pierre:

— Pourquoi ne voulez-vous pas être vraiment mon amie, Pervenche?

Interdit par ce brusque revirement, elle ne trouva rien à répondre sur le coup, n'essayant même pas de libérer sa main.

— Je sens que vous avez tellement besoin d'un appui! Vous venez de me dire que vous haïssez le mensonge et ne savez pas le pratiquer. Et moi, je sens que vous êtes en train de vous enfoncer dans une situation où, seul, le mensonge est une arme, où la trahison règne, où la tromperie est de règle. Comment pourriez-vous, toute seule, vous y débattre, mon pauvre petit? Ces gens sont bien les fourbes que vous aviez devinés, pressentis dès votre arrivée, croyez-en ma vieille expérience, qui ne se trompe jamais. Vous avez affaire à forte, à terrible partie. Sans allié, sans ami, comment en sortirez-vous? Tendez-moi la main, Pervenche, je ne demande qu'à vous aider!

Un long moment, elle resta silencieuse, puis, toujours sans bouger, elle murmura d'une voix troublée:

— Je n'ai pas besoin de vous la tendre puisque, déjà, vous l'avez prise... et que je n'ai pas cherché à vous la retirer.

Une légère pression, mais sans équivoque, simplement amicale, lui répondit. Et elle poursuivit:

— Je ne sais pas pourquoi, vraiment, tout à coup, vous me semblez sincère!

— Sans doute, tout simplement, parce que je le suis. Votre instinct ne vous trompe pas. Et il vous dit aussi que, seule, vous ne pourriez rien pour sauver votre sœur et... peut-être, aussi, le petit Christian.

— Mais, dit-elle, stupéfaite, rien ne la menace, lui?

Les sourcils froncés, Roy dit sourdement:

— Ce qui menace une mère ne menace-t-il pas aussi son enfant?

Elle frissonna:

— Ah! vous aussi, vous admettez, comme moi, une menace? Vous la sentez, vous la devinez? Sévriér ne mentait-il donc pas quand il y a fait allusion? Mais cette menace que nous pressentons tous deux est-elle bien la même que celle évoquée par lui? Il me donne une telle impression de... comment vous dire? pas absolument de trahison, mais de faiblesse, d'impuissance... de

48

veulerie, de lâcheté. Oui, voilà, de lâcheté! Dans les mains d'une intrigante, je ne crois pas qu'il soit capable de réagir pour sauver Flo... que, cependant, il semble adorer!

Accoudé au parapet, regardant l'eau bondissante et, à travers sa course chantante, les galets du fond, Roy demanda sérieusement:

— Je sais trop peu de choses pour vous aider utilement. J'aimerais connaître l'opinion profonde de votre sœur sur son mari.

Inclinant le buste, elle s'accouda près de lui; leurs épaules se touchaient et elle en éprouvait un sourd réconfort. Toutes ses défiances s'évanouaient. Elle était heureuse, soulagée de ne plus se sentir aussi seule en face du lourd secret qu'elle pressentait, de pouvoir faire confiance à cet être énergique et fort.

— Comment savoir? dit-elle.

— Voyons, quand vous lui avez avoué que vous aviez inventé notre amitié pour vous défendre contre un imposteur possible, dont l'attitude étrange de son mari vous avait donné la peur, comment a-t-elle réagi? Rappelez-vous et racontez-moi.

III

Pervenche ferma les yeux pour mieux s'isoler de ce qui l'entourait et retrouver les impressions de son premier soir aux Glycines.

Tout de suite après la première joie de la rencontre sur la route, Flo avait eu une demi-défaillance, écroulée contre sa sœur. Et, à nouveau, Pervenche fut stupéfaite et alarmée par la légèreté du cher fardeau. Comme elle avait maigri, cette Flo jadis ronde, toute capitonnée de fossettes! Sous les yeux aux paupières abaissées, un cerne mauve s'étendait. Était-il possible qu'elle fut ainsi changée par trois années, vécues cependant dans un des climats les plus sains de France et... qui eussent dû être baignées d'un parfait bonheur?

Ce bonheur, existait-il réellement? On pouvait en douter devant ce résultat alarmant. Cependant, elle était bien d'un mari aimant, l'inquiétude manifestée par Sévriér devant le malaise de sa femme. Tout au plus aurait-on pu lui reprocher l'exagération de son affolement devant une faiblesse passagère, car Flo ne perdit même pas complètement connaissance. Cependant, son teint transparent était d'une pâleur telle, tandis que son mari l'étendait en hâte sur les coussins du siège arrière, appuyée à l'épaule de Pervenche qui l'entourait de ses bras, que Roy s'était discrètement refusé à accepter l'invitation à dîner formulée par Sévriér.

— Ce soir, Mme Sévriér et Pervenche ont besoin de se remettre d'une telle émotion. Il est préférable que vous restiez en famille, si je ne puis vous être d'aucun secours. Je viendrai demain prendre des nouvelles...

Et Pervenche avait approuvé cette discrétion. Elle avait un tel désir de se trouver seule avec Flo, de la presser de questions sur son état, de savoir si, réellement, elle devait accepter la version de Sévriér...

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

# Vers un humanisme scientifique

Héritiers de la civilisation gréco-latine, qui — on l'oublie trop souvent — fut esclavagiste, les tenants des études classiques ont, depuis des siècles, accaparé l'humanisme et la culture à leur profit. Au moment où la science se révèle pourtant sur le chemin de libérer définitivement l'homme, l'heure n'est-elle pas venue de mettre fin à ce monopole? C'est, au fond, à cette question qu'a répondu, hier soir au Club 44, notre ami André Chavanne, conseiller d'Etat et grand chef de l'Instruction publique du canton de Genève dans une conférence intitulée: «Les études scientifiques conduisent-elles à un humanisme véritable?»

Pour l'orateur, la réponse est, on s'en doute, affirmative, mais il ne s'est pas contenté d'affirmer; il a étayé ses constatations de preuves éblouissantes et écrasantes en faveur de ses thèses; servi par une langue telle qu'on en entend rarement parler de si savoureuse en Suisse romande et par une ironie aussi fine que pleine de bonhomie, qui lui a permis de faire passer sans tollé et sans réactions furibardes des déclarations qui, sortant d'autres bouches, eussent fait naître des tempêtes, André Chavanne a, tout d'abord dressé le portrait de l'honnête homme du XX<sup>e</sup> siècle.

La culture, selon l'orateur, est fondée sur trois bases: des bases intellectuelles, des bases esthétiques, des bases éthiques.

Pour ce qui est des premières, elles ne doivent pas être confondues avec des connaissances encyclopédiques; certes, la connaissance entre dans la constitution des bases intellectuelles, mais l'homme cultivé se caractérise, avant tout, sur le plan de l'intellect, par le goût des idées générales, l'aisance à les manipuler et à jeter des ponts entre elles comme par la capacité d'analyser clairement les problèmes qui se posent à lui.

En ce qui concerne le plan esthétique, A. Chavanne a montré qu'il avait été trop négligé jusqu'ici. Il faut apprendre à l'homme de demain à assurer sa personnalité devant l'œuvre d'art. Il convient que l'école, devant la guimauve et le sucre d'orge envahissants, lui indique où sont les véritables mets de l'esprit.

Enfin, quant au plan de l'éthique, il importe que l'homme ait la capa-

acité de poser un jugement sur sa propre conduite et sur lui-même par rapport aux autres. Il faut qu'il se rende compte aussi que, maintenant, «conscience sans science n'est que ruine de l'âme».

Ayant déterminé les trois bases de l'homme cultivé, A. Chavanne n'a, ensuite, eu aucune difficulté à montrer qu'une formation scientifique — mathématique, physique et, demain, biologique — est aussi valable qu'une formation latine ou gréco-latine pour les acquérir. Ce qui fausse les données, c'est qu'aujourd'hui les dés sont pipés: quasi automatiquement, on dirige les meilleurs élèves vers les études classiques en leur ingérant un fatras de connaissances dites scientifiques, mais qui n'ont rien à faire avec la vraie science, on les dégoûte des études réellement scientifiques.

L'orateur a, alors, pour terminer, tracé un programme de ce que devrait être la formation de l'enfant et de l'adolescent avant l'université. Il a prôné un programme allégé, mais allant plus en profondeur, visant moins à l'exercice de la mémoire qu'à la formation d'une dynamique de l'intelligence.

Et sans doute, grâce à lui, ce fut la première fois, hélas! après tant de discussions sur la réforme scolaire, que beaucoup de ses auditeurs comprirent l'esprit de celle-ci.

Que n'avons-nous une dizaine d'A. Chavanne en Suisse!

## Après un accident de planeur

L'enquête de la Commission fédérale sur l'accident du planeur qui avait fait une chute aux Eplatures, le 26 juin dernier, est terminée et un rapport a été publié, qui conclut à une réaction de panique de l'élève pilote, M. Helmut Hader. Cette cause de l'accident a été reconnue à l'unanimité par la commission.

## Au Tribunal de police

Le Tribunal de police, présidé successivement par MM. P. Faessler et P.-A. Rognon, a prononcé lors de sa dernière audience les condamnations suivantes:

R. B., 41 ans, de La Chaux-de-Fonds, 20 fr. d'amende et 10 fr. de frais, (voies de fait).

D. H., boulanger, 18 ans, de Hauteville, 5 jours d'emprisonnement, 30 fr. d'amende et 160 fr. de frais, par défaut (ivresse au volant).

A. C., 33 ans, de La Chaux-de-Fonds, 40 fr. d'amende et 12 fr. de frais (infraction à la LCR).

L. C., 38 ans, de La Chaux-de-Fonds, 50 fr. d'amende et 120 fr. de frais, (distraction de biens saisis en mains du débiteur et non paiement coupable de la taxe militaire).

La communauté n'a que la force du plus faible de ses membres.

Secours suisse d'hiver.

## Le Locle

# L'Ecole des parents est née

Jeudi soir, à la grande salle de Bon Accueil, en présence d'un nombreux public, M. F. Liénert et notre ami André Gagnebin ont dirigé l'assemblée constitutive de l'Ecole des parents du district du Locle. Cette appellation a trouvé sa nécessité dans le fait que des personnes de plusieurs villages du district s'intéressent aussi à l'existence de cette organisation.

Un comité formé de 15 personnes, appartenant à différents milieux, a été nommé.

Après discussion et amendements divers, les statuts, comprenant 11 articles, ont été adoptés à l'unanimité.

La cotisation annuelle des membres a été fixée comme suit: Fr. 5.— par couple, Fr. 3.— par personne individuelle, et Fr. 20.— pour une association.

Une subvention communale sera allouée, et Pro Juventute a promis un don de constitution.

La liste des propositions de conférences suggère déjà les sujets suivants: Les loisirs; les problèmes gravitant autour de l'école; la famille et ses divers aspects; le développement de l'enfant; le rôle des associations;

le service médico-pédagogique; l'enfant face à son milieu familial; l'enfant et «les heures blanches»; les besoins religieux des enfants, etc.

En outre, il est prévu de constituer un service spécial de livres, qui pourrait être consulté à la Bibliothèque de la ville.

L'Ecole des parents est bien née, et un avenir prometteur s'ouvre largement devant elle. Nous lui souhaitons une heureuse et longue vie au service de la communauté.

J. B.

## Condamnations

Présidé par M. J.-L. Duvanel, le Tribunal de police du Locle a prononcé jeudi les condamnations suivantes:

M. Sc., 3 jours d'arrêts pour ivresse au guidon (récidive).

B. G., 150 fr. d'amende et 110 fr. de frais, également pour ivresse au guidon.

C. G., 10 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 3 ans, et 20 fr. de frais, pour vol.

Une affaire de filouterie d'auberge est provisoirement suspendue, le coupable ayant promis de régler rapidement sa note.

## Dépassement téméraire

Jeudi soir, peu après 18 heures, un automobiliste loclois, en montant le Crêt, fit un dépassement téméraire, alors qu'une auto française descendait. Il y eut un fort choc, heureusement sans blessés! Mais les deux voitures souffrirent de gros dégâts.

## Patinage artistique

L'Association romande de patinage artistique a décidé, dans sa séance du 6 novembre, d'attribuer au Club des patineurs du Locle, l'organisation des championnats romands de patinage artistique. Ces championnats auront donc lieu les samedi et dimanche 11 et 12 décembre, sur la patinoire artificielle du Locle.

## Communiqués

Au Cinéma Lux: «La Charge des Rebelles». C'est une histoire de bandits de la Sierra espagnole, qui se déroule au début du siècle dernier, après l'écrasement de l'empire napoléonien. D'admirables paysages — montagnes désolées, champs de blé sous le soleil, des décors et des architectures d'une rare beauté, des acteurs et des figurants dignes d'éloges et une impeccable mise en scène méritent d'être applaudis. L'aventure elle-même, d'un réalisme souvent violent, n'est pas moins prenante! Ce grand film d'action et d'amour de Carlo Saura est admirablement interprété par Lino Ventura, Lea Massari, Francisco Rabal, Philippe Leroy et Gabriele Tinti. En scope et en couleurs. Ce soir et samedi, à 20 h. 30; dimanche, à 20 h. 15; samedi et dimanche, à matinées à 14 h. 30. Jeunes gens admis dès 16 ans. Location à l'avance, tél. 5 26 26.

## Memento loclois

CINEMA LUX: «La Charge des Rebelles». CINEMA CASINO: «Jean-Marc ou la Vie jugale». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne.

# Noté en marge du Grand Conseil bernois

## L'horaire de cinq jours à l'école

En raison de la réduction de l'horaire de travail hebdomadaire à cinq jours dans l'industrie, les entreprises artisanales et partiellement aussi dans l'administration publique, la question se pose de savoir si l'introduction de la semaine de cinq jours s'impose aussi pour l'école publique. C'est pourquoi je demande au Conseil exécutif:

1. Les communes sont-elles autorisées à décider elles-mêmes l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école publique et à prendre les mesures nécessaires à cette organisation?

2. Quelles conditions le Conseil exécutif pose-t-il aux communes en vue de l'introduction de la semaine de cinq jours dans l'école publique?

3. Comment le Conseil exécutif juge-t-il la semaine de cinq jours pour l'école publique, des points de vue pédagogique et sociologique?

Intervention Huwyler (PAB).

## Le rôle de la commission paritaire

Lors du développement des motions Christen et Gullotti concernant les affaires jurassiennes, on a relevé, au début de la session de novembre, le rôle insignifiant de la Commission paritaire. Cette commission pourrait cependant assumer une fonction centrale en tant que trait d'union entre la Députation jurassienne et le Grand Conseil. Le Conseil exécutif et la Conférence des présidents sont invités à étudier les possibilités d'une attribution accrue d'affaires à la Commission paritaire.

Motion Marcel Schwander (soc.).

## CHRONIQUE JURASSIENNE

# Recrutement d'apprentis

Nous apprenons que la Commission de propagande pour la menuiserie, ébénisterie et charpente du Jura bernois, c'est-à-dire l'Association jurassienne des maîtres menuisiers, charpentiers et ébénistes et la FOBB, a lancé sa campagne en faveur du recrutement d'apprentis jurassiens.

Il nous a été communiqué qu'au cours des trois dernières années, un travail laborieux a été fait par cette commission qui a réussi à grouper plus de 50 nouveaux apprentis. L'action 1965 se poursuivra par des cours spéciaux agrémentés de séances cinématographiques traitant uniquement de questions professionnelles.

Les parents ainsi que les nouveaux maîtres d'apprentissage qui seront trouvés par les soins de la commission seront invités à ces séances.

Du bon travail a ainsi déjà été réalisé et l'on nous assure que ce n'est qu'un commencement.

## SAINT-IMIER

### Ornithologie

M. S. Berset, en présentant ses percherons «ondulés» à Fribourg, samedi et dimanche derniers, a gagné pour la troisième fois consécutive, donc définitivement, le challenge des «Amis des oiseaux».

## Noël de sœur Alice

Comme les années précédentes, sœur Alice et ses collaboratrices organisent une soirée cinématographique dont le bénéfice aidera à assurer aux vieillards un beau Noël. Cette manifestation aura lieu au Cinéma Lux le lundi 29 novembre 1965.

## CHRONIQUE NEUCHATOISE

### VAL-DE-RUZ

# LE FEU À FONTAINES

Hier soir, vers 20 h., la femme de M. Henri Diacon, le seul locataire d'une ancienne ferme de Fontaines, découvrait que le feu s'était déclaré à l'étage supérieur de la maison. Avec son mari, elle s'employa à prendre les premières mesures de protection. Leurs efforts conjugués avec ceux des pompiers, rapidement accourus, permirent de venir à bout du sinistre qui a cependant causé des dégâts considérables.

## Quarante ans au service de l'Etat

M. René Matthey, chef vigneron à l'Abbaye de Bevaix, a célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de son entrée au service de l'Etat.

Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion.

## Prévoyez maintenant vos achats pour Noël!

Cette année, n'attendez pas le dernier instant, que le choix soit épuisé et que les délais de livraison ne puissent plus être respectés! Pour les meubles, les meubles rembourrés et les tapis surtout, il vaut vraiment la peine de faire son choix suffisamment tôt! Profitez donc de ce conseil: venez examiner, maintenant déjà, les intéressantes suggestions que vous proposent les vitrines et expositions de Pfister-Ameublements la maison «aux bonnes idées»! Les articles commandés sont réservés gratuitement et livrés ponctuellement à Noël.

Un avantage particulièrement apprécié aujourd'hui: Pfister-Ameublements maintient ses prix très bas; une raison de plus de faire des heureux en leur offrant un cadeau durable de Pfister-Ameublements! Mais, nous vous le disons encore une fois: ne tardez pas! Faites votre plan d'achats maintenant! Pfister-Ameublements, Terreaux 7a, à Neuchâtel, vous a préparé une gerbe de séduisantes surprises!

## LIBRE PROPOS

# Après l'assemblée municipale

On nous écrit:

Ayant assisté à l'assemblée municipale du 4 novembre écoulé, et lu le compte rendu dans la presse, je me permets de faire les réflexions suivantes:

On entend souvent dire que les citoyens ne veulent plus participer aux assemblées municipales parce qu'on se fait «mettre en boîte» impoliment; cette assemblée en a été une preuve flagrante.

Pour tous les tractanda qui ont été très justement approuvés, le président a souvent presque oublié et même tout à fait oublié de demander qui était d'un avis contraire.

Quant aux tractanda 11 et 12, «Cheminier Mercier», si on en discutait depuis des semaines, c'était tout à fait plausible. Ce qui est honteux, c'est que les citoyens qui ont critiqué les procédés de travail (lenteur, etc.) dans la rue, dans les établissements publics et à l'assemblée, se soient vu reprocher de répandre des canards à qui l'on devrait couper les ailes. Sur ce point, je dirai: «Non, M. l'ingénieur, ces gens-là ne sont pas des propagateurs de canards; ce sont aussi d'honnêtes citoyens qui ne cherchent qu'à gagner leur vie poliment et rien de plus!»

Quant au compte rendu paru dans une certaine presse, je dois dire que la phrase ci-après: «Une très longue discussion, à laquelle de nombreux citoyens prirent part, mit en présence les techniciens et les simples citoyens dans un échange de propos souvent animé» est moqueuse. Avouons que le mot «simple» n'a rien à faire là-dedans.

En espérant que ces réflexions soient salutaires, j'invite les électeurs à voter oui le prochain week-end.

Un citoyen.

## Bienne

# Conseil de ville

Dans sa séance de jeudi, le Conseil de ville a accepté des crédits d'un montant global de 500 000 fr., destinés à l'achat d'un jardin d'enfants à Mâche et à la création de transformateurs. Puis une série d'interpellations ont reçu une réponse. L'une d'entre elles concernait les relations avec la presse, et M. Staehli, maire, assura l'interpellateur que le Conseil municipal espérait une amélioration de ce côté-là. Une motion, déposée par l'Alliance des indépendants, demandait qu'on étudie sérieusement le problème de l'emplacement du nouveau bâtiment du gymnase. Aux yeux du motionnaire, les rives du lac ne sont pas un endroit favorable.

## Un piéton renversé

Hier après midi, un habitant d'Orpound, M. Fritz Vœgeli, qui traversait la route entre Daucher et Douanne, a été happé par une voiture venant de Bienne. Après avoir été projeté sur le capot, le piéton retomba sur la chaussée où il resta inanimé. Il souffre d'une fracture à une jambe et de blessures à la tête et a été hospitalisé à Bienne.

## Communiqués

Innovation au Cinéma Palace. — Pour faire plaisir au public, le Cinéma Palace présente dès ce soir deux grands films au même programme. C'est nouveau, avantageux et à l'avant-garde. Les soirées débiteront à 20 h. précises. Les matinées de samedi et de dimanche débiteront à 14 h. 15, alors que celle du mercredi commencera à 15 h. Pour cette grande première, le Cinéma Palace présente Jean Gabin dans «Monsieur», un spectacle de choix, et Jerry Lewis dans «Dr Jerry et Mr. Love».

Le Bon Film (Cinéma Palace) continue ses représentations, samedi et dimanche, à 17 h. 30. Cette semaine: «Les Innocents», un film de Jack Clayton. Un film qu'il faut voir. Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables. 18 ans.

Berne, champion suisse, aux Mélézes. — C'est demain soir qu'aura lieu la rencontre de hockey sur glace comptant pour le championnat suisse de ligue nationale et mettant en présence le H.-C. La Chaux-de-Fonds au champion suisse, le S.-C. Berne. Pour les deux équipes, cette semaine a marqué la fin des cours de répétition. C'est donc deux équipes au grand complet qui se présenteront demain soir aux Mélézes, à 20 h. 15.

## CARNET DU JOUR

### Cinéma

RITZ: 20.30, «Pas Question le Samedi». PALACE: 20.00, «Dr Jerry et Mr. Love», «Monsieur». EDEN: 20.30, «Les Espions meurent à Bayrouth». PLAZA: 20.30, «Les Aventures amoureuses de Moll Flanders». SCALA: 20.30, «Résurrection». CORSO: 20.30, «Journal d'une Femme en Blanc». REX: 20.30, «Buddenbrooks».

### Divers

CERCLE DES AMATEURS DE BILLARD: dès 17.00, finale de la coupe suisse de billard.

### Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av Léopold-Robert 7.

7 au 21 novembre 1965:

# QUINZAINE FAREL

Ne dressez pas une pierre à la mémoire des réformateurs, imitez-les: apportez une pierre aux

## CHANTIERS DE L'ÉGLISE

Remplissez le bulletin de souscription du cahier des chantiers: il est déposé ces jours dans votre boîte aux lettres.



# ESSAIS DE PROSPECTIVE NEUCHATELOISE

Le dernier congrès du Parti socialiste suisse a mis l'accent sur la nécessité d'une politique économique du parti élaborée à longue échéance. Ce qui comporte des études de base préalables, ainsi qu'un certain renouvellement dans nos habitudes de pensée. Philippe Muller, professeur de psychologie à l'Université de Neuchâtel, député et conseiller général socialiste, expose ici, dans une série d'articles, les études qu'il a présentées ce printemps à la direction du parti sur le développement du canton de Neuchâtel, envisagé prospectivement. Le travail de notre camarade intéresse, bien sûr, le plus directement, ses concitoyennes et concitoyens. Toutefois, par la méthode mise en œuvre, il doit, pensons-nous, passionner aussi ceux qui s'efforcent, dans les autres cantons, de penser le présent en fonction de l'avenir au moins autant qu'en fonction du passé.

IV\*

## Neuchâtel dans le cadre suisse

Avant de tirer toutes les conséquences des évolutions qui remodelent la réalité sociale de notre canton, il est bon que nous jetions un regard au-delà de nos frontières cantonales. Dans quelle mesure les problèmes que nous affrontons désormais sont-ils propres à notre canton, dans quelle mesure sont-ils plus généraux, et af-

fectent-ils la Suisse entière ?

Si l'on place Neuchâtel dans l'ensemble des cantons suisses, on voit (figure 1) qu'il représentait en 1850 le 3% de la population totale. La Suisse était encore très généralement agricole, bien qu'elle se fût industrialisée plus que les autres régions d'Europe, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Notre canton

commence par se développer plus rapidement que le reste du pays. Nous voyons ainsi que l'élan noté dans un article précédent pour le XIX<sup>e</sup> siècle était particulièrement vigoureux. Nous sortons rapidement de la société agraire qui avait été de règle pendant les siècles d'ancien régime, nous absorbons tout le progrès technique que l'époque met à notre disposition. Avec un brin de malice, rappelons que ces années correspondent aussi aux beaux jours du radicalisme dans notre canton, quand c'était une force constructive et progressive appelant chacun à participer à la prospérité et à la culture.

Mais dès le tournant du siècle, les choses changent. Nous ne maintenons pas notre position au sein de la Confédération. De 1900 à 1950, nous ne cessons, de décennie en décennie, de rétrograder. Nous avons endeuillé le croquis pour bien marquer ces années de piétinement. On se souvient que la population totale du canton plafonne, que sa belle industrie du XIX<sup>e</sup> siècle passe par une longue crise, qui va du reste la transformer profondément, mais pendant tout ce temps le reste de la Suisse continue à se dé-

velopper plus allégrement que nous, et nous rétrogradons pour descendre en dessous de la part que nous avions au milieu du siècle passé. Dès 1950, la situation se stabilise. Nous cessons de perdre du terrain. Nous n'en gagnons pas encore, mais l'espoir renaît. Notons dès maintenant que cela cor-

rapport à cette concentration industrielle de type moderne.

Car c'est surtout ce point qu'il faut souligner : Zurich n'est pas spécialisé, comme Neuchâtel l'a été longtemps, dans une seule production (ou une production largement majoritaire). Ainsi, la collectivité entière n'est pas

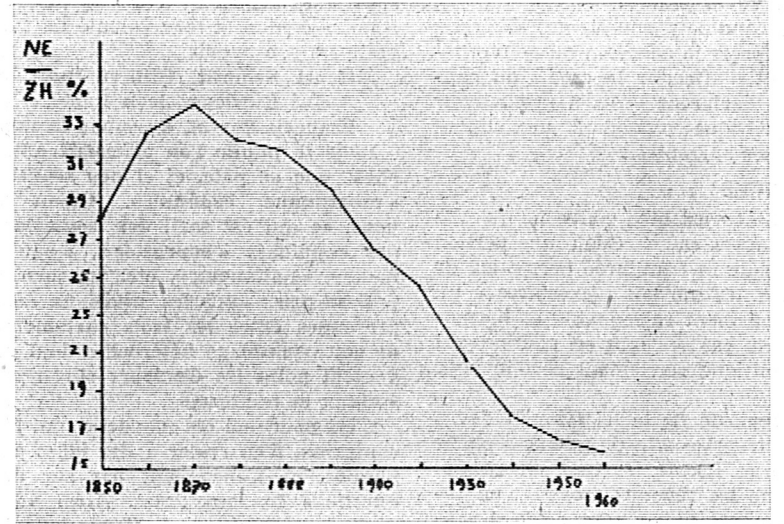


Fig. 1

## BILLET FRIBOURGEOIS

# Les échecs de M. Torche forment l'enjeu de la prochaine élection complémentaire au Conseil d'Etat

La question du remplacement de M. Torche au Conseil d'Etat domine l'actualité politique cantonale. Mais, les états-majors des partis sont davantage préoccupés de trouver un homme qui ait le « format » que de déterminer une politique et un programme que pourrait ratifier le corps électoral. Pourtant il ne s'agit pas de mettre à la place de M. Torche un homme qui lui ressemblerait comme un frère, mais de substituer à sa politique de développement du secteur privé une politique de développement du secteur collectif. C'est à un choix politique clair que doit être convié le corps électoral — non pas à l'expression d'une estime personnelle, insuffisante pour la tâche qui attend le futur conseiller d'Etat.

Pour dégager les grandes lignes des options en présence, examinons aujourd'hui les faiblesses de l'action du conseiller d'Etat Torche.

Il est incontestable qu'au départ de M. Torche Fribourg paraît plus riche, plus prospère et plus moderne que jamais. Depuis 1954, plus d'une centaine d'industries nouvelles se sont installées dans le canton ; le chiffre de la main-d'œuvre dans les usines a passé de 5783 à 14 000. L'industrie a connu de même une évolution structurelle marquée, la métallurgie l'emportant sur la branche alimentaire. Tourisme et commerce sont également en expansion.

Mais peut-on dire que l'Etat de Fribourg ait joué un rôle déterminant dans ce développement ? L'œuvre de M. Torche fut d'abord, d'étudier le marché et les possibilités locales en matière d'emploi et d'infrastructure, puis d'attirer les capitaux privés et les industries qui n'avaient plus la faculté de se développer ailleurs par saturation. Appliquant les idées de l'économiste F. Perroux, M. Torche était guidé par deux préoccupations : concentrer les industries tout en les décentralisant — et ce fut la création des pôles de croissance, idée fort valable ; insérer l'industrie dans l'agriculture pour maintenir celle-ci tout en la mécanisant — point de vue plus discutable.

Cette politique, destinée à stimuler les profits de l'industrie privée et par contrecoup seulement à renflouer indirectement la caisse de l'Etat n'a pas été acceptée par l'extrême-droite du Parti conservateur. Son premier échec est d'ordre politique : M. Torche n'est pas parvenu à rallier son propre parti à la politique d'industrialisation qu'il voulait mener.

Encore n'entendait-il la mener que sur le plan économique, à l'exclusion du domaine social. Cet échec est sous-jacent à la bizarre démission de M. Torche.

L'infrastructure du canton n'a pas progressé dans la mesure où l'industrie privée se développait. Ni la construction, ni l'équipement routier (transports, communications), ni l'équipement scolaire, ni l'équipement hospitalier n'ont suivi le rythme de développement de l'industrie privée.

C'est d'autant plus grave que sous l'effet du développement de l'économie privée, les charges de la collectivité se sont accrues, la population a augmenté, et ses besoins ont changé de volume et de nature. A la suite du développement du secteur privé, le canton est menacé de se voir retirer 20% des subventions fédérales et de passer de la catégorie des cantons faibles à celle des cantons moyens — alors que la collectivité n'a pas bénéficié autant qu'il aurait fallu de l'essor de l'économie privée.

D'autre part, tardivement commencée, acceptée à contrecœur, l'industrialisation du canton est encore très partielle. C'est le second échec de M. Torche. 8,2% seulement des Fribourgeois profitent de la loi fédérale sur les fabriques (moyenne suisse : 13,3%). La décentralisation industrielle est restée largement un mythe ; c'est la région Fribourg-Ville et celle de Morat qui se développent ; ni la Gruyère, ni la Glâne, ni la Broye n'ont un rythme de croissance comparable. Pour apaiser l'élément paysan réactionnaire et l'électorat conservateur, on a subordonné l'industrialisation au maintien de l'agriculture ! Résultat : le nombre d'exploitations collectives est resté nul, et la population paysanne est proportionnellement deux fois plus nombreuse à Fribourg que dans l'ensemble de la Suisse. De plus, il était peu rationnel de vouloir à tout prix conserver l'agriculture alpestre.

Enfin, autre échec, à l'heure des empires industriels, le plan Torche n'a réussi à drainer vers Fribourg que des industries petites ou de taille moyenne. Aucune grande industrie ne s'est installée à Fribourg. Par contre, les succursales de maisons ayant leur siège à l'extérieur sont nombreuses.

Y avait-il une alternative ? Des considérations politiques sont à la base de ces échecs. Comme toute cette politique s'est faite de façon peu démocratique ! Il n'y a pas eu de programme détaillé que le Grand Conseil ait approuvé et dont il ait surveillé le déroulement. Pas un seul représentant du monde du travail ne siège dans la Commission fribourgeoise pour le développement économique. Mais M.

Torche s'est-il vraiment soucié du rôle de l'Etat ou lui suffisait-il de séduire industriels et financiers ? L'Etat n'est pour M. Torche comme pour les conservateurs en général, qu'une espèce d'entreprise qui se charge des tâches que l'économie privée ne peut pas remplir : loin d'être le cadre de l'activité de la société, l'Etat n'est qu'un élément d'appoint à l'initiative privée. Au XX<sup>e</sup> siècle, cette définition du rôle de l'Etat nous paraît bien insuffisante.

D'autre part, une grande banque claironnait récemment que Fribourg se développait à un rythme suffisamment lent pour pouvoir pratiquer une politique harmonieuse d'autofinancement : voire ! M. Tschombé, M. Munoz, M. Maillardoz, Imefbank, ont sûrement une opinion contraire là-dessus. Comment expliquer que les krachs qui se succèdent à Genève et à Zurich aient tous eu leur répercussion à Fribourg ? Dans quelle mesure l'économie privée fribourgeoise est-elle fribourgeoise ?

Oui, il y avait une alternative. On pouvait associer le peuple de Fribourg à son développement ; en s'appuyant sur les forces populaires plutôt que sur les éléments réactionnaires, on pouvait imposer un plan démocratique d'industrialisation ; on pouvait pratiquer une politique de croissance, en synchronisant l'expansion de l'économie privée avec celle de la collectivité ; on pouvait doter l'Etat de sources de revenus nouvelles, autres que les impôts, en intéressant directement l'Etat au développement des entreprises, par exemple, ou en créant une compagnie d'assurances, etc.

Mais les éléments de la réaction ont été les plus écoutés. C'est pour les avoir constamment ménagés que M. Torche n'a pu consolider son œuvre. Et ce sont eux qui le contraignent finalement à s'en aller.

Toute l'option de la prochaine campagne électorale est là. Ou bien un nouveau M. Torche sera élu et la droite l'emportera, livrant un nouvel otage à l'extrême-droite. Ou bien les forces de gauche réussiront à imposer avec leur candidat un programme démocratique de croissance et de progrès social. L'enjeu est considérable.

FRANÇOIS NORDMANN.

respond aussi à un effort de différenciation dans la production, que nous nous efforçons d'implanter dans notre canton les industries du XX<sup>e</sup> siècle pour relayer celles du siècle passé, que nous nous avançons, encore timide-ment, sur le terrain de la micromécanique au-delà des domaines bien balisés de l'horlogerie.

Cependant, nous aurions tort de pa-voiser trop tôt. La glissade est freinée, elle n'est pas totalement arrêtée. Notre second croquis le fait bien sentir. Il représente notre canton par rapport au canton de Zurich. On aurait pu prendre d'autres points de comparai-

atteinte si une crise déprime l'industrie unique ou privilégiée. Neuchâtel partage avec Saint-Gall le handicap de s'être trop centré, trop spécialisé.

Le redressement de la situation n'est cependant pas automatique. L'exemple d'autres cantons suisses, celui de Fribourg, celui du Valais, montre qu'une politique active est nécessaire pour transformer en expansion nouvelle rompre les fatalités apparentes, pour une économie un peu stagnante.

Cette politique active doit porter l'effort un peu partout à la fois. Mais certains efforts sont peut-être plus importants que d'autres. Ce sont ceux

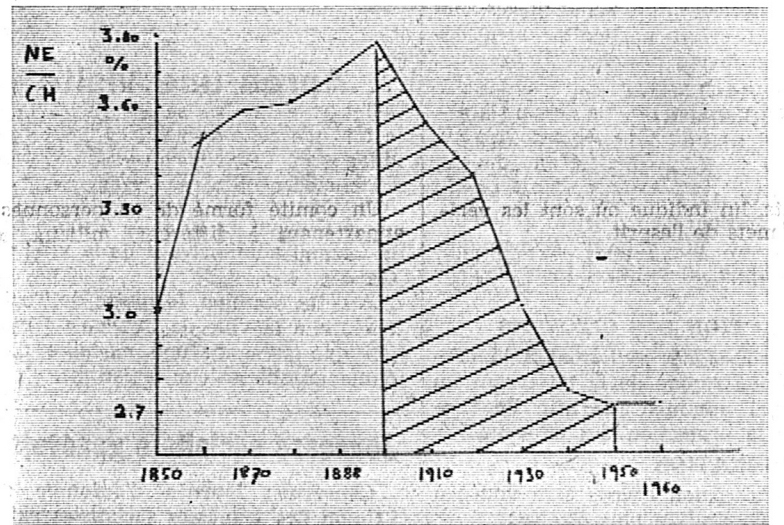


Fig. 2

son encore, mais celui-là est particulièrement parlant. Zurich est en effet un bon exemple d'expansion continue. La ville elle-même, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est encore modeste, elle n'a guère que la population actuelle de Neuchâtel. Elle est déjà opulente, parce qu'elle est à la fois un centre de production, de commerce et de banque. Mais elle va se développer rapidement depuis 1870. Jusque-là, elle n'a pas encore pris distance. Neuchâtel est même en train de se développer plus rapidement qu'elle, puisqu'il représente un pourcentage croissant de la population zurichoise. Dès 1870, cependant, les choses changent. Zurich commence son ascension, qui va la mener à la tête du peloton des villes suisses, et en faire peu à peu une des métropoles européennes, qui déborde largement des cadres urbains traditionnels, voire même du canton historique, et qui englobe maintenant presque toute la Suisse orientale. Neuchâtel devient une proportion toujours plus petite de cet ensemble. Si cette diminution est moins forte depuis 1941, elle continue tout de même à rapetisser le poids de notre canton, par

que seul l'Etat peut faire, parce qu'ils n'entrent pas dans le système productif actuel : l'équipement scolaire est de ce type. C'est à lui que nous consacrerons nos prochains exposés.

PH. MULLER.

\* Voir nos Nos des 12, 19 et 29 octobre.

## HUMOUR

### STATISTIQUEMENT PARLANT

Deux amis se rencontrent :  
— A propos, dit le premier, j'ai appris que tu allais être opéré par un chirurgien sensationnel. Heureusement, car c'est une opération qui rate trois fois sur quatre. Note que je ne t'aurais pas raconté ça si je ne savais pas que ton chirurgien vient de rater les trois dernières.

### CONSOLATION

Ma pauvre chérie, murmure le monsieur qui est papa pour la première fois et qui vient d'assister à l'accouchement. Quand je pense que c'est ma faute !  
— Mais non, mais non...

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



A SUIVRE

**GENÈVE**

**La montagne a accouché d'une souris**

Les six candidats bourgeois qui briguent autant de fauteuils à la Tour Baudet ont convoqué la presse à une conférence, présidée par M. Alfred Borel, conseiller aux Etats. Après le tapage fait autour de cette réunion de presse et le « programme commun » qui devait être présenté, on peut dire que c'est vraiment pitèux comme résultat. Voyez plutôt !

Les candidats soussignés, désireux de renforcer la cohésion du gouvernement et d'affermir le crédit du canton, se déclarent prêts à promouvoir une politique répondant aux lignes générales suivantes :

**FINANCES**

Un Etat n'est bien gouverné qu'avec des finances saines. Seule une gestion rationnelle et équilibrée permettra de réserver les moyens nécessaires à un développement raisonnable et harmonieux du canton, tout en poursuivant une politique réellement sociale pour tous.

La révision de la loi d'impôt devra être entreprise afin de mieux répartir la charge fiscale, surtout en ce qui concerne les revenus moyens, en tenant compte notamment de la dépréciation de l'argent et de la nécessité d'encourager l'épargne. La lutte contre la fraude fiscale sera renforcée.

**EQUIPEMENT DU CANTON**

Convaincus de la nécessité de poursuivre l'équipement de Genève, les soussignés estiment qu'au fur et à mesure de l'achèvement des ouvrages en cours, les travaux nouveaux doivent être entrepris en fonction des recettes possibles et selon un ordre d'urgence strict, comportant en priorité les bâtiments hospitaliers, universitaires et scolaires.

**LOGEMENTS**

La construction de HLM sera poursuivie et l'attribution de ces logements devra tenir compte de la situation effective des bénéficiaires. De plus, un effort particulier sera déployé en faveur des classes moyennes.

**ENCOURAGEMENT A L'ECONOMIE**

Les industries et les activités commerciales traditionnelles seront encouragées, sans négliger pour autant l'implantation d'entreprises nouvelles présentant un intérêt économique, scientifique ou culturel pour le canton.

**PROTECTION DES CITOYENS**

Les soussignés veilleront à la promulgation rapide de la loi créant un Tribunal administratif afin de renforcer la protection des citoyens.

**COORDINATION**

Une attention accrue sera vouée à une collaboration plus étroite :  
— entre les départements,  
— entre l'Etat et les autres corporations de droit public,  
— entre l'Etat et les organisations professionnelles et économiques,

— enfin, entre Genève, les autres cantons et la Confédération, afin d'assurer une plus grande efficacité en vue de la réalisation des tâches de notre temps.

Conscients des difficultés qu'implique l'expansion actuelle de Genève, mais qui peuvent être surmontées par la coopération de tous, les soussignés affirment leur attachement à notre canton et leur volonté de travailler à son avenir.

**Henri Schmitt, Gilbert Duboule, André Ruffieux, Jean Babel, François Peyrot, Raymond Déonna**  
Dans le public l'on attendait autre chose que ce pâle, et si peu réaliste, « programme commun ». Quant à nous, ce qui est sorti des cogitations des candidats « bourgeois », « patronaux », « nationaux », etc., ne nous a pas surpris, tant les divisions sont profondes entre les trois partenaires de cet assemblage hétéroclite dont ne veulent point les électeurs chrétiens-sociaux et radicaux.

C'est pourquoi ces messieurs ont été contraints d'en rester à des idées générales, ne s'engageant pas sur des questions fondamentales. Ainsi vous ne trouverez pas une ligne dans le manifeste dit « des six », que nous reproduisons ci-dessus à propos de la démocratisation des études et son financement, ou des voies urbaines futures, ou encore de la traversée de la rade. Sur toutes ces importantes questions, l'assemblage des six candidats du centre-droit et de l'extrême-droite reste totalement muet, et pour cause.

C'est tout ce qu'il y a à dire après cette conférence de presse chargée de de replâtrer tant soit peu les lézardes de l'édifice branlant qu'est cette éphémère tentative de conciliation voulue à tout prix par les libéraux, grands vaincus, et mauvais perdants, lors de l'élection du Grand Conseil, le 24 octobre dernier.

C. P.

**Après une visite**

M. G. Grosso, maire de Turin, vient d'adresser à M. Ganter, maire de Genève, une lettre exprimant sa reconnaissance et celle de ses collègues reçus à Genève les 25 et 26 octobre par le Conseil administratif de la ville de Genève.

A cette occasion, le maire de Turin a remis à la ville de Genève un magnifique présent : une médaille d'or d'une grande valeur artistique.

**Jeunesse socialiste genevoise**

Concerne : journée d'automne de l'Union des Jeunesses socialistes suisses. Dimanche 21 novembre 1965, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.

Inscription jusqu'au lundi 15 novembre 1965, à la rue Argand 4.

**Muflerie libérale**

On savait depuis longtemps que la courtoisie et le respect d'autrui ne sont pas les vertus dominantes de M. Vernet, président du Parti libéral, grand vaincu des élections législatives genevoises de l'automne 1965. Brillant avocat, descendant d'une grande famille, M. Vernet ne professe que mépris à l'égard de tout homme qui manque de titres universitaires ou du portefeuille tenant lieu, dans son entourage, d'intelligence et de cœur. Ainsi, M. Vernet fournit une fois de plus la preuve qu'on peut être très instruit et en même temps fort mal éduqué. Lorsqu'il évoque les difficultés qu'aurait éprouvées le Parti socialiste à trouver des candidats « ayant le format nécessaire » pour le Conseil d'Etat, il oublie que plusieurs magistrats libéraux n'ont pas brillé d'un vif éclat au cours de ces dernières législatures ! Il a même été démontré qu'on pouvait être compétent sur le plan professionnel et quasi nul en exerçant une charge publique. Passons...

Où M. Vernet fait du « don quichotisme », c'est lorsqu'il prétend que, grâce au Parti libéral, le peuple genevois aura l'occasion de participer vraiment à des élections tout ce qu'il y a d'ouvertes. Ayant pris soin, après des pressions extraordinaires et de nature très diverse, de s'entourer de deux alliés, les libéraux nous jettent le défi. Eh bien ! nous le relevons, et nous pensons avoir de bons espoirs de sortir vainqueurs de cette confrontation, persuadés que la majorité des citoyens et citoyennes répugnent à ces combinaisons de dernière heure pén-

blement échafaudées dans l'unique dessein de frustrer la gauche de la place nécessaire qu'elle mérite dans notre exécutif cantonal. Le faux prétexte du revirement socialiste du printemps dernier fait sourire lorsqu'on sait que la majorité des électeurs chrétiens-sociaux et radicaux ont rejeté les mots d'ordre de leurs partis ; il suffit de consulter les résultats par communes et par arrondissements pour constater à quel degré les fiefs de ces deux partis qui se disent du centre ont refusé largement le projet des centimes additionnels. Ensuite, il faut être frappé d'amnésie ou de myopie pour prétendre qu'un programme commun cohérent puisse être élaboré, sous l'égide et l'inspiration libérale, par les partis de l'Entente nationale patronale, alors que chrétiens-sociaux et radicaux professent des idées diamétralement opposées en matière fiscale et de financement des grands travaux. L'encre est à peine sèche, qui a permis aux leaders radicaux et à M. Dupont d'échanger de très vives escarmouches sur ces sujets si controversés. Comment, avec des options aussi fondamentalement divergentes, et après ces controverses, M. Vernet a-t-il le culot d'abuser l'électorat en tentant de masquer les vrais mobiles qui ont conduit à la coalition d'intérêts privés contre une juste représentation populaire ?

Au peuple de répondre ! Que tous les salariés, contribuables et locataires votent et fassent voter en masse la liste socialiste.

Claude Ketterer.

**VAUD**

**Sous l'égide des Jeunesses socialistes de Vevey L'exposition rétrospective VINGT ANS APRES a obtenu un vif succès**

Bleu et Jaune, alias Albert Cordey, ayant déjà dit, au travers de son excellente chronique veveysanne, tout le succès remporté par l'exposition rétrospective « Vingt ans après », j'y reviendrai donc de façon très brève aujourd'hui, spécialement pour préciser certains points.

**Manœuvre préélectorale ?**

Quelques personnes — peu nombreuses il est vrai — nous ont accusés d'avoir organisé ladite exposition dans le but spécifique d'attirer l'attention de l'électeur sur la jeunesse socialiste en particulier et sur le Parti socialiste en général. Il faut avoir l'esprit particulièrement retors pour avancer des propos aussi gratuits. Décidément, certaines gens ont dû naître le même matin que l'absurdité ! Car il est bien entendu que les Jeunesses socialistes veveysannes eussent accueilli cette exposition à n'importe quelle période de l'année. Mais il s'est avéré qu'elle se trouvait à Sion au début d'octobre ; il importait donc de prendre la relève rapidement afin de ne pas risquer de la voir repartir en France. Voilà la raison — la seule — pour laquelle l'exposition « Vingt ans après » a eu lieu à Vevey un mois avant les élections. Il est vrai que, actuellement, on n'ose plus serrer une main, offrir un verre ou aider une dame à descendre du train sans qu'aussitôt le geste soit interprété comme une manœuvre préélectorale ! Aussi, à l'instar du berger philosophe, contentons-nous de faire paître et de laisser braire...

**Une juste conception**

C'est au Comité national des anciens déportés, internés et résistants français que l'on doit cette remarquable exposition. Ceux qui l'ont conçue et réalisée auraient pu verser dans le pathétisme facile et teinter leur initiative de quelque esprit revanchard. Ils ne l'ont pas voulu, préférant sacrifier l'effet spectaculaire au réalisme brut et à la froide objectivité. Qu'ils en soient félicités ! Au reste, certaines photos nous prennent littéralement à la gorge et se passent de toute légende...

**Les véritables initiateurs**

Je dois à la vérité et à l'objectivité de dire que sans Clovis Clivaz, le dynamique président des Jeunesses socialistes valaisannes, cette exposition

ne serait probablement jamais parvenue en Suisse romande. C'est lui en effet, soutenu et aidé par une épouse compréhensive et quelques camarades séduits, qui est allé à deux reprises jusqu'à Chamonix afin d'établir les contacts nécessaires au transport de l'exposition en Valais. Avec cette foi qui soulève le Cervin, il réussit, toutes démarches étant faites, à monter celle-ci dans la salle de la Matze, à Sion, où elle obtint le retentissant succès que l'on sait. Dès lors, le plus gros travail était accompli et Vevey n'eut qu'à prendre le relais. Merci donc à notre excellent ami Clivaz !

**Renens, puis Lausanne**

Les réalisateurs de cette exposition avaient souhaité qu'elle restât « intra muros » jusqu'au mois de décembre au moins. Grâce à l'esprit d'initiative d'Eva Gloor, présidente des Femmes socialiste de Renens, leur vœu se concrétisa, puisque la ville de la banlieue lausannoise accueillera « Vingt ans après » aux alentours du 15 novembre (date encore à déterminer), alors que du 3 au 5 décembre, elle se trouvera à Lausanne, salle Jean-Muret. Comme on le constate, il y a un trou durant la période du 20 au 30 novembre. Je ne saurais trop recommander aux sections qui s'y intéressent de se renseigner afin d'amener cette exposition dans leur ville. On n'a pas le droit de laisser ces panneaux bouleversants dans un garage ou au tréfond d'une cave. Il convient de les montrer, de les faire circuler et par là même d'alerter l'opinion publique, laquelle, trop souvent, se refuse à voir la réalité des choses...

**Des raisons de s'inquiéter ?...**

On peut s'interroger sur l'opportunité d'une telle exposition en 1965, quelque vingt ans après le drame concentrationnaire. Est-il judicieux de rappeler cela ? Est-il de bon ton de jeter à la face des gens ces horreurs et ces atrocités ? La plume pertinente d'André Maurois y répond : « Il ne faut pas que les jeunes générations ignorent ces choses. C'est parce qu'elles les connaîtront et les maudiront que l'humanité pourra peut-être en éviter le retour. » Eviter le retour ? Ne faut-il pas discerner là une certaine exagération de l'académicien français ?... Certes non, et il n'est qu'à voir tous ces nostalgiques des « gloires hitlériennes » défilant voici peu, à Berlin-Ouest, avec leurs décorations à croix gammée au revers du col pour s'en persuader. D'ailleurs Berthold Brecht, le grand dramaturge allemand, va encore plus loin que Maurois dans cette sentence cinglante comme un coup de fouet : « Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde... » Et Paul Eluard, parlant des martyrs des camps, nous avertit lui aussi : « Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons. » Indiscutablement, l'exposition rétrospective « Vingt ans après » nous apporte un message, douloureux et brutal peut-être, mais nécessaire et utile. Le très nombreux public qui, tant à Sion qu'à Vevey, défila devant ces panneaux accusateurs a prouvé qu'il l'avait capté et en avait saisi le sens profond.

Fredy Richard.

**Les intérêts privés et le développement de Lausanne**

Dans sa propagande électorale, le Parti radical se vante des nombreux plans de quartiers mis au point par la Direction des travaux sous responsabilité radicale. Or, on sait comment se déroulent généralement ces opérations qui mettent en jeu d'énormes intérêts.

Les constructeurs privés habiles agissent ainsi : ils choisissent un architecte bien en cour et un avocat radical bien introduit auprès des services ; avec ces atouts, ils mettent au point un projet qui va le plus loin possible dans le sens de leurs intérêts de spéculateurs. Ensuite, l'art consiste à faire ratifier par les services

communaux et l'autorité cet avantageux plan de quartier qui rendra possible de substantiels bénéfices.

Où est alors la défense des intérêts collectifs ? A Champ-d'Asile (Montoie) sans de vigoureuses interventions socialistes, les terrains nécessaires à la construction d'une école pourtant indispensable n'auraient même pas été achetés aux conditions les meilleures. Rien n'est plus nuisible que l'intrusion des intérêts privés dans les affaires publiques.

La meilleure garantie contre ce danger : c'est de renforcer la députation socialiste au Conseil communal.

PSL.

**Le sport, source de vie et de santé...**



On le sait, le sport, l'équipement sportif de notre cité dépend de la Direction des finances dont le Service des sports est dirigé par notre ami Eric Bornand.

Là, l'effort a été particulièrement grand et la simple nomenclature de ce qui a été réalisé demanderait une place dont nous ne disposons malheureusement pas.

Soulignons cependant les réalisations de la patinoire artificielle de la Pontaise, la piscine de Bellevaux, les installations d'athlétisme de la Blé-

cherette et de Chavannes, la création d'une nouvelle ligne de tir au petit calibre à Vernand, d'un terrain de boules à La Sallaz, de l'extension et des transformations de Bellerive-Plage, etc. Et il y a encore de nombreux projets qui ne dormiront pas longtemps dans les cartons.

Les socialistes s'efforcent de donner au sport une direction conforme à leur idéal ; c'est-à-dire qu'il doit concourir au bien-être de toutes les couches de la population.

OCTAVE HEGER.

VAUD

**CAVE DE RENENS**

Rue de la Mèbre A. Ray  
 Téléphone 34 17 95

Offres spéciales :

Le litre

<b>VINS ROUGES</b>	
Montagne	net 1.50
Vino da Pasto	1.60
Rosé Utiel	1.80
Jumilla	1.90
Rioja	2.—
Hermitage	2.—
Pelure d'Oignon	2.—
Algérie	2.20

<b>VINS BLANCS</b>	
Blanc de Chasselas	2.20
La Côte	2.60
Féchy	2.80

Rabals 10 ct. par 10 litres

Tous les apéritifs  
 et liqueurs

HERMES



Une gamme incomparable de modèles avantageux pour le bureau et le foyer dès Fr. 850.— et Fr. 285.—

Documentation détaillée et mise à l'essai à domicile par

**Campiche SA**

bureau complet

LAUSANNE — Rue Pépinet 3  
 Tél. (021) 22 22 22

**SCHILD**

Le secret de nos prix: nos propres tissages, nos propres ateliers, nos propres magasins dans toute la Suisse.



**Le manteau de sport moderne**

Voici un raglan qui a beaucoup d'allure et ne coûte que 148 francs. Pas trop lourd et cependant très chaud. Mais surtout: agréable à porter. Une exclusivité **SCHILD**

**148.—**

LAUSANNE, Galerie du Grand-Pont Vevey, Bienne, Delémont, Fribourg, Yverdon, Neuchâtel

**Pour les PRODUITS LAITIERS**

le spécialiste vous offre

le plus grand choix  
 la meilleure qualité  
 et les prix les plus avantageux

**la fermière.**

**CHRONIQUE NEUCHATOISE**

**Cinéma LUX LE LOCLE**

CE SOIR ET SAMEDI, à 20 h. 30  
 DIMANCHE, à 20 h. 15  
 SAMEDI ET DIMANCHE, MATINÉES à 14 h. 30

Un grand film d'action et d'amour dans le climat passionné de l'Andalousie

**LA CHARGE DES REBELLES**

avec Lino Ventura, Léa Massari, Francisco Rabal, Philippe Leroy, Gabriele Tinti

Une sensationnelle réalisation de Carlo Saura, où les rebelles doivent choisir entre vaincre ou mourir ou finir en prison.

En scope et en couleurs - Admis dès 16 ans

Location à l'avance - Tél. 5 26 26 - La salle en vogue



**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Services industriels — Eau et gaz

Nous engageons pour notre service des installations sanitaires

**2 appareilleurs qualifiés**

Nous offrons: 11<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> classe de l'échelle des traitements du personnel communal, allocations pour enfants, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Entrée en fonction dans le plus bref délai.

Les intéressés sont priés d'adresser leur offre à la direction des Services industriels, ou téléphoner au N° 2 41 31 (en dehors des heures de travail, N° 2 09 07).

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

**Les élections communales à La Tour-de-Peilz**

L'augmentation constante de la population va se reporter sur le nouveau Conseil communal qui comptera cinq membres de plus et passera de 80 à 85 sièges. A qui reviendront ces cinq sièges? Au « Saint-Siège » peut-être, disait un de nos camarades en pensant au nouveau parti chrétien-social qui dépose pour la première fois une liste. En plus des partis traditionnels, nous retrouvons une liste de l'« Union communale », plus communément appelée « indépendants poujadistes », issue des précédentes élections.

Nos membres se sont dépensés pour membres se sont dépensés pour sortir un bon nombre d'affiches originales. Mais dès le premier soir d'affichage plusieurs d'entre elles avaient disparu, pavatex compris. Esprits blessés ou amateurs de slogans? Petites mentalités, assurément. Voici ce que portaient nos slogans:

*La Tour... prends garde  
 N'écoute par ceux  
 qui te promettent la lune  
 et vote SOCIALISTE.*

*Délaissant le mirage  
 des paroles,  
 je passe aux actes  
 et vote SOCIALISTE.*

*Affranchi des indépendants,  
 indépendant des libéraux  
 et libéré des radicaux,  
 je vote SOCIALISTE.*

*Pour mener à bon port  
 la barque de La Tour,  
 n'en déplaise au bon bord,  
 votez SOCIALISTE.*

*Pour protester à ma manière  
 contre l'appétit militaire,  
 je vote SOCIALISTE.*

Mais mieux encore que nos slogans, le bon travail fourni par le groupe au cours de la présente législature reste notre meilleur atout. Puisse l'électeur s'en souvenir.

**Permanence électorale**

A l'occasion des prochaines élections communales des 13 et 14 novembre, le Parti socialiste lausannois organise sa traditionnelle permanence électorale. Ainsi chaque militant est invité à venir se renseigner au sujet des résultats obtenus par nos sections. Cette sympathique rencontre aura lieu dimanche 14 novembre dès 16 heures, à la Maison du Peuple, salon N° 1.

Nous portons à la connaissance des sections qu'un raccordement téléphonique temporaire sera établi pour desservir cette permanence dont le numéro est: 22 62 85.

**Meilleur marché, un tapis**

**König** en vaut deux

Deux magasins à votre service  
 Bas du Petit-Chêne Place Saint-Laurent 22  
 LAUSANNE

**MEMENTO LAUSANNOIS**

**Pharmacies d'office**

De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.)  
 BULLET rue de Bourg 30.  
 ROSSIER, avenue du Léman 20.  
 CHARMILLOT, avenue Montchoisi 28.

De 18 h. à 21 h.  
 MINETTA, rue du Valentin 16.

A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

**Médecin de garde**

Pour Lausanne Prilly Pully centrale 1616-phonique des médecins Nc 23 18 23.

TÉLÉPHONE PERMANENT: 22 42 54

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

**HORLOGERIE BIJOUTERIE O. MEYLAN**  
 20 rue de l'Île, 20  
 TÉL. 22 36 90 LAUSANNE

**GENÈVE**

**SPECTACLES**

CASINO-THÉÂTRE (161 24 20 37) 20 h 30, «Qui?... Où?... Quand?..» 3 actes gais de Jean Silvain avec Hugues Wanner, Henri Lauriac, Jo-Johnny, André Neury, Denis Michel, Valbert, Irène Vidy et Françoise Burgi.

**CASINO** Tous les soirs à 20 h 30 (sauf lundi) Dimanche mat à 14 h 30

**Qui?... Où?... Quand?..**  
 3 actes gais de Jean Silvain avec Hugues Wanner, H Lauriac, Jo-Johnny, A. Neury, Denis Michel, Valbert, Irène Vidy et Françoise Burgi

**Hugues Bernay**

sera à Chêne-Bougeries le samedi 13 novembre 1965, à la Salle communale. Soirée Chêne-Eaux-Vives

## AU COMITÉ DIRECTEUR DU PSS

Le Comité directeur du Parti socialiste suisse s'est réuni à Berne sous la présidence du conseiller national Fritz Grütter. Il a pris acte des derniers travaux de la Commission politique qui, suite aux décisions du congrès de Berne, a préparé un projet de requête concernant le programme économique du parti. Ce projet, mis au point par le Comité directeur, sera prochainement envoyé au Conseil fédéral et, à la fin novembre, présenté à l'opinion publique au cours d'une conférence de presse.

Le comité s'est préoccupé des répercussions des dernières vagues du renchérissement. Il espère fermement que le Conseil fédéral fera usage des compétences que lui donne l'arrêté sur le crédit pour enrayer certaines causes de l'inflation. D'autre part, l'augmentation du coût de la vie prive partiellement les vieillards, les veuves et les orphelins du bénéfice des dernières révisions de l'AVS, ce qui implique la nécessité d'une prochaine revalorisation des rentes de base.

Le second contreprojet du Conseil fédéral à l'initiative contre la spéculation foncière, déposée par le PSS et l'Union syndicale suisse en juillet 1963, suscita un premier échange de vues en prévision des discussions encore nécessaires avec l'USS, coresponsable de cette initiative.

En présence d'une délégation de l'Union des Jeunes socialistes de

Suisse, le Comité directeur envisagea une série de mesures pour renforcer les liens avec cette organisation et pour lui permettre le développement de ses activités. Le Comité central du parti sera convoqué pour le 11 décembre 1965 et le secrétariat est chargé d'entreprendre les démarches préliminaires en vue d'un congrès extraordinaire du parti, éventuellement prévu pour l'automne 1966.

## Genève : la pénurie de locaux à l'Université Le Conseil d'Etat décidé à agir

On sait qu'un long cortège d'étudiants a défilé tout récemment dans les rues de Genève pour manifester contre le manque de locaux pour les étudiants en médecine. Une entrevue a eu lieu entre les représentants du Conseil d'Etat et de l'université, à la suite de laquelle le Conseil d'Etat a rendu public, jeudi, le communiqué suivant :

« Dans le cadre des échanges de vues auxquels ils procèdent régulièrement, le Conseil d'Etat et le bureau du Sénat de l'université se sont réunis hier. Cette réunion a permis de soumettre à un nouvel examen les différents problèmes qui se posent ac-

## Tué au service militaire

Le Département militaire communique que jeudi à 11 heures, une jeep venant de Villars-le-Grand, près d'Avenches, a glissé sur la chaussée pour une raison non encore déterminée, puis s'est renversée. Le passager, Patrick Ludwig, étudiant de 22 ans, de Zuzwil (ZH), qui payait ses galons de lieutenant à l'école de recrues 221, dans les troupes blindées, à Payerne, a été tué. Le conducteur, en revanche, est indemne.

## En marge du problème jurassien Condamné pour diffamation

A la suite de la publication, par le « Jura Libre », du procès-verbal secret d'une assemblée du comité pro-bernois de « Vigilance démocratique », plusieurs plaintes pénales ont été déposées contre des membres de l'UJ. Quatre d'entre eux passeront prochainement en Cour d'assises sous l'inculpation de calomnie et de diffamation.

Entre-temps, une première affaire a eu son épilogue devant la Cour d'appel du canton de Berne. Lors de la séance du Comité de « Vigilance démocratique », du 29 juillet 1963, M. Arthur Juillerat, économiste à Bellelay, ancien député du PAB, avait rapporté des propos selon lesquels M<sup>me</sup> Benoite Saucy-Crevoisier, institutrice à Lajoux, aurait invité ses élèves à bombarder l'effigie de M. Paul Chaudet, conseiller fédéral. Une enquête de la Commission d'école prouva que ce renseignement était inexact.

M<sup>me</sup> Saucy-Crevoisier déposa plainte pour diffamation, mais fut déboutée par le président du Tribunal du district de Courtelary, sous prétexte que M. Juillerat « ignorait si ce qu'il disait sur le compte de la plaignante était exact » et que, pour cette raison, il devait être libéré de la prévention dont il était l'objet.

M<sup>me</sup> Saucy-Crevoisier, assistée de M<sup>r</sup> J. Gigandet, recourut contre ce jugement. La première Chambre pé-

nale de la Cour suprême, contrairement au juge de Courtelary, a admis que le prévenu « aurait pu et dû se renseigner sur le bien-fondé de ses allégations », ce qu'il a négligé de faire. Or, l'article 173 du Code pénal stipule que celui qui propage une accusation ou un soupçon propres à porter atteinte à l'honneur est également punissable.

Pour cette raison, la Cour suprême du canton de Berne, en modification du jugement du président du Tribunal de Courtelary, a reconnu Arthur Juillerat coupable de diffamation. Elle le condamne à une amende de 50 fr., à radier du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, aux frais judiciaires des deux instances, soit 391 fr. 80, et au paiement d'une indemnité de 400 fr. à la plaignante. Ce jugement est devenu exécutoire, M. Juillerat ayant retiré le pourvoi en nullité qu'il avait tout d'abord formé devant le Tribunal fédéral.

## Berne et l'indépendance rhodésienne

A la suite de la proclamation unilatérale de l'indépendance rhodésienne, on déclare au Palais fédéral que la Suisse n'entreprendra rien et fera preuve de réserve. Elle reconnaît des Etats, non des gouvernements. Mais, s'il n'y aura pas de reconnaissance formelle pour le moment, il faudra tout de même trouver un modus vivendi, ne serait-ce que pour sauvegarder les intérêts des quelque 400 Suisses établis en Rhodésie.

Les milieux compétents de Berne considèrent généralement que l'évolution de la situation en Rhodésie constitue pour la Grande-Bretagne un précédent de grande portée — un cas pareil fut la séparation de l'Amérique du Nord de l'Empire britannique, en 1776.

Pour le Commonwealth, le départ d'un Etat « blanc » (mais à population à majorité noire) posera un problème difficile dans les rapports avec les membres « de couleur » de la communauté.

Les observateurs suisses bien informés estiment en outre que la Rhodésie, dont l'économie dépend largement de l'exportation, doit s'attendre à des mesures de boycottage qui pourraient provoquer des difficultés internes. On peut aussi penser que les Etats « blancs » du sud du continent africain vont se rapprocher et former un certain bloc.

tuellement à l'université, notamment ceux créés par l'augmentation du nombre des étudiants à l'Ecole de médecine. Le Conseil d'Etat et le bureau du Sénat ont réaffirmé leur volonté de résoudre en commun tous ces problèmes.

» Ils ont constaté que, vu les travaux d'utilité publique en cours et les ressources financières actuelles, il n'a pas été possible jusqu'à présent de réaliser tous les projets requis par le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Des solutions provisoires sont envisagées aux fins de parer aux nécessités les plus immédiates.

» En conclusion de cet entretien, le bureau du Sénat a remercié les autorités pour les efforts accomplis à ce jour en faveur de l'université et le Conseil d'Etat a réitéré sa détermination d'assurer à cette dernière les locaux, les équipements et le personnel dont elle a besoin pour accomplir sa mission. Il compte sur la coopération des professeurs, des étudiants et de la population.

Les solutions provisoires envisagées aux fins de parer aux nécessités les plus immédiates consisteraient en la construction de baraquements provisoires devant permettre de suppléer rapidement au manque de locaux en question.

### DANS LE CANTON DE GENÈVE

#### Cambrioleurs arrêtés

La police a arrêté deux Espagnols qui, au cours du mois dernier, ont commis à Genève une cinquantaine de cambriolages qui leur ont rapporté quelque 20 000 francs en espèces et pour une dizaine de milliers de francs de bijoux. Jusqu'ici rien n'a pu être récupéré de ce butin.

### DANS LE CANTON D'ARGOVIE

#### L'escroc aux juke-boxes

Un négociant de 29 ans, de Reinach, dans le Wynental argovien, devra répondre devant le Tribunal de district de Kulm, d'escroqueries qui atteignent presque le demi-million de francs. L'accusation porte sur l'escroquerie par métier, l'usure et l'abus de confiance. Toutefois l'instruction par le Parquet d'Argovie n'est pas encore terminée.

L'accusé, qui est en préventive, faisait le trafic d'automates à musique et, dans 40 à 50 cas, il aurait dupé des gens, pour la plupart modestes. Il promettait à qui prendrait un de ses automates un fort rendement financier, qui n'était jamais atteint. Dans divers cas, le personnage a fait monter de tels automates, pour les faire ensuite démonter et revendre ailleurs. Plusieurs de ces automates étaient sous réserve de propriété.

### DANS LE CANTON DE VAUD

#### Ecrasé par son tracteur

Jeudi, vers 20 h. 50, à Aigle, route d'Evian, à la hauteur de l'arsenal, M. Alfred Michel, né en 1913, agriculteur, domicilié aux Evouettes (VS), circulait en direction du centre de la ville d'Aigle, régulièrement à droite, au volant de son tracteur agricole. Peu après le passage sous-voie, les roues droites de ce tracteur montèrent sur le trottoir puis escaladèrent un mur haut d'environ 40 cm. Le véhicule se renversa alors sur son flanc gauche, entraînant dans sa chute le conducteur qui resta coincé sous sa machine.

Dégagé par des passants, M. Michel fut immédiatement transporté à l'hôpital d'Aigle, mais il décéda à son arrivée dans cet établissement.

## Augmentation des tarifs des CFF ?

Le Conseil fédéral publie, jeudi, son message sur le budget des CFF pour 1966, qui prévoit un déficit de 23,3 millions de francs. Il constate qu'en considérant la situation sous l'angle de l'économie d'entreprise, force est de convenir que les CFF sont dans une impasse. Les produits augmentent moins vite que les charges.

Ce qui est certain, souligne le Conseil fédéral, c'est que les déficits des entreprises de prestations de services indispensables au pays et à son économie doivent être couverts d'une façon ou d'une autre. Cette couverture peut se faire soit par l'usager, sous la forme de tarifs majorés, soit par la prise en charge des déficits par l'Etat. Il n'y a pas d'autre solution.

Les derniers comptes des CFF se soldant par un déficit net ont été

### DANS LE CANTON DE BALE

#### Toujours les « voleurs de midi »

Alors qu'une première « tentative » faite à la succursale de la place Sainte-Claire de la Banque Populaire Suisse avait échoué, une effraction commise au détriment d'un magasin d'habits de la Migros, situé à la Reb-gasse, rapporta 6000 francs au voleur.

Il y a quelque temps déjà qu'on avait signalé à Bâle des « voleurs de midi ».

présentés en 1949. La période d'excédents actifs qui suivit atteignit son apogée en 1960. Depuis lors, les bénéfices se sont constamment réduits, mais celui de 1964 était encore de 17,6 millions de francs. Pour 1966, on doit prévoir une augmentation des charges de 54,5 millions, mais une augmentation des produits de 13,6 millions seulement, ce qui représente une aggravation de 40,9 millions, laissant apparaître un déficit de 23,3 millions de francs. Le rapport ajoute que les charges pour le personnel des CFF en 1966 seront supérieures de 24,7 millions de francs à celles de 1964.

## Les concentrations dans l'horlogerie suisse Un certain désenchantement

La Société générale de l'horlogerie suisse S.A., ASUAG, Bienne, holding horlogère contrôlant la production des ébauches et parties réglantes de la montre, vient de diffuser son rapport de gestion sur l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 1964 au 30 juin 1965. Elle y relève que la production mondiale de montres s'évalue actuellement à 115 millions de pièces. 49 millions sont fabriqués en Suisse, 18 millions en URSS, 13 millions au Japon, 12 millions aux USA, 7 millions en Allemagne, 6 millions en France.

Malgré le développement spectaculaire noté au Japon et supposé en URSS, notre pays demeure en tête pour la qualité comme pour la quantité. A elles seules, deux des principales fabriques d'ébauches contrôlées par l'ASUAG construisent entre elles davantage de pièces que l'horlogerie japonaise dans son ensemble. Ce fait trop peu connu souligne l'efficacité des concentrations opérées dès 1930 dans les branches essentielles de notre horlogerie. Du même coup, il suggère à quel point il serait utile que d'autres secteurs s'inspirent de cet exemple.

Des efforts louables ont été faits, dans ce domaine, au cours des années dernières. L'ASUAG les a soutenus en prenant des arrangements spéciaux avec plusieurs groupes de fabricants d'horlogerie. Mais, à travers les lignes

## AU GRAND CONSEIL BERNOIS Fin de la première semaine de session

Au cours de sa séance de jeudi matin, le Grand Conseil bernois a entendu une interpellation du Parti PAB demandant l'adaptation des institutions démocratiques aux tâches publiques de plus en plus importantes et croissantes. Les travaux préparatoires en vue de l'introduction du référendum financier obligatoire devront être activés.

M. Moser, directeur des Finances, a souligné, dans sa réponse, qu'une commission avait été instituée pour étudier ces questions. Malgré certaines réserves, l'opinion qui a prévalu, c'est de soumettre à un examen sérieux la révision du référendum en matière de finances.

### DANS LE CANTON DE ZURICH

#### Agresseur retrouvé

Le 19 octobre, une femme de 70 ans était attaquée dans son appartement du N° 33 de la rue Zwingli, à Zurich. Comme elle tentait de se défendre, elle fut renversée. Le malfaiteur s'enfuit. On ne put alors le retrouver.

Le soir de l'agression, le locataire d'une chambre de la vieille dame attaquée constatait qu'on lui avait dérobé deux montres et deux clefs. Le 4 novembre, un détective de la police cantonale zurichoise contrôlait un Allemand de 21 ans. On trouva sur lui des outils de cambrioleur. Une perquisition dans sa chambre fut fructueuse. Il ne tarda pas à avouer avoir volé de l'argent et des postes de radio. Sous la pression des preuves, il avoua aussi avoir attaqué la vieille dame de la rue Zwingli.

Le gouvernement a répondu ensuite à un postulat développé la veille par un socialiste jurassien attirant l'attention sur les menées tendant à exciter la jeunesse contre le canton de Berne faites par des milieux scolaires et ecclésiastiques, surtout dans le nord du Jura. Le Conseil exécutif entend n'intervenir que lorsqu'on aura pu prouver des faits concrets d'abus certains de la part du corps enseignant. Il a pris contact avec les inspecteurs scolaires et avec les autorités ecclésiastiques des deux confessions. Le postulat, accepté par le gouvernement, a été adopté à une forte majorité.

Le conseil s'est ensuite occupé du décret concernant l'organisation de la Direction de l'agriculture.

Ce décret a été approuvé par 95 voix contre 0 et quelques abstentions.

Terminant la première semaine de la session, le conseil a approuvé à une forte majorité une motion du Parti PAB sur le droit à l'existence des petites entreprises agricoles.

## La hausse des impôts

A la suite de l'augmentation d'un dixième de la quotité de l'impôt décidée par le Grand Conseil, la charge supplémentaire sera de 27 fr. 60 pour un revenu imposable de 10 000 fr., de 68 fr. 50 pour 20 000 fr., de 219 fr. 50 pour 50 000 fr., et de 504 fr. 50 pour 100 000 fr. de revenu imposable. L'impôt sur la fortune sera augmenté de 0 fr. 90 pour 20 000 fr., de 3 fr. pour 50 000 fr., de 7 fr. 50 pour 100 000 fr., de 47 fr. 50 pour 500 000 fr. et de 110 fr. pour un million de francs.

## Atteinte à la liberté

Marcel Schwander, député socialiste de Bienne, a déposé au Grand Conseil bernois une interpellation sur une interdiction faite par la police à l'écrivain Walter Diggelmann de donner une conférence littéraire à Berne contre rémunération. La police se serait fondée pour ce faire sur une loi sur le colportage, plus précisément la loi de 1926 sur le commerce des marchandises, les industries ambulantes et les foires et marchés. L'écrivain zurichois n'a pu donner sa conférence qu'après avoir assuré la police bernoise qu'il renoncerait à des honoraires et à un remboursement de ses frais.

L'interpellateur désire des précisions sur l'autorité qui a pris cette mesure et sur les raisons de celle-ci. Il demande si les dispositions invoquées ont été appliquées à d'autres manifestations du même genre, et si l'application de telles dispositions à des conférenciers ne constitue pas une restriction des droits constitutionnels et une entrave à l'épanouissement de la culture et à la formation de l'opinion politique des citoyens.

## Fribourg : les propriétaires payeront une taxe pour l'épuration des eaux

L'Association fribourgeoise des intérêts immobiliers avait recouru le 20 août dernier contre un arrêté du Conseil d'Etat approuvant le règlement de la ville de Fribourg sur la perception d'une taxe de contribution à l'épuration des eaux.

La Cour de droit public du Tribunal fédéral vient de rejeter ce recours en

estimant que l'arrêté du Conseil d'Etat fribourgeois n'était pas arbitraire. Ainsi, les propriétaires immobiliers de la commune de Fribourg devront s'acquitter des taxes qui leur sont demandées pour l'épuration des eaux, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1965.